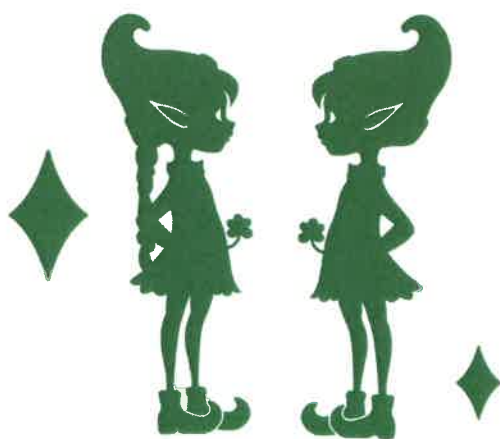


PROJET

D'ETABLISSEMENT

CRECHE « LES LUTINS »



SOMMAIRE

Préambule	P.5
------------------------	------------

Présentation de l'établissement	P.6
--	------------

DOCUMENT 1 – PROJET D'ACCUEIL	P.7
--	------------

1. Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne	P.7
---	------------

1.1. Les périodes d'ouverture	P.7
-------------------------------------	-----

1.2. Le déroulé de la période d'adaptation	P.7
--	-----

1.3. Le déroulé d'une journée type	P.8
--	-----

1.4. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.....	P.12
---	------

1.5. L'accueil des enfants âgés de 3 à 4 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire	P.14
--	------

2. Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel	P.14
--	-------------

2.1. Descriptif de l'équipe	P.14
-----------------------------------	------

2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R.2324-37)	P.15
---	------

2.3. Intégration des apprentis et suivi des stagiaires	P.16
--	------

2.4. Le recours à des intervenants extérieurs	P.17
---	------

DOCUMENT 2 – PROJET EDUCATIF	P.23
---	-------------

1.Le respect	P.23
---------------------------	-------------

1.1. Définition.....	P.23
----------------------	------

1.2. Les objectifs	P.23
--------------------------	------

1.3. Les actions au quotidien	P.24
-------------------------------------	------

1.4. Les moyens.....	P.26
----------------------	------

2.La communication.....	P.27
--------------------------------	-------------

2.1. Définition	P.27
-----------------------	------

2.2. Les objectifs	P.27
--------------------------	------

2.3. Les actions au quotidien	P.28
-------------------------------------	------

2.4. Les moyens.....	P.29
----------------------	------

3.La socialisation	P.29
3.1. Définition	P.29
3.2. Les objectifs	P.29
3.3. Les actions au quotidien	P.31
3.4. Les moyens.....	P.32
4.Le plaisir	P.33
4.1. Définition	P.33
4.2. Les objectifs	P.33
4.3. Les actions au quotidien	P.34
4.4. Les moyens.....	P.34

DOCUMENT 3 – PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLEP.36

1. Les caractéristiques du territoire	P.36
1.1. Les caractéristiques du lieu d’implantation de la structure.....	P.36
1.2. Les caractéristiques socio-démocratiques et économiques de la population.....	P.37
2. L’intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l’offre de service de ses partenaires.....	P.39
3.Les modalités de participation des familles.....	P.40
3.1. Participation des familles à la vie de la structure	P.41
3.2. Actions de soutien à la parentalité proposées	P.42
4. Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d’être accueillies dans la structure	P.50
4.1. Les modalités pour faciliter l’accueil des enfants de familles en situation d’insertion sociale ou professionnelle.....	P.50
4.2. Les modalités d’accueil d’urgence.....	P.50
5. Les activités de la structure afin de l’inscrire dans une démarche en faveur du développement durable.....	P.50
Conclusion	P.52

DOCUMENT 4 – PROJET PEDAGOGIQUEP.53

1. L’accueil.....	P.53
1.1. Accueillir en étant disponible	P.53
1.2. Accueillir en accordant de l’importance à la communication	P.54

2. Les temps de jeux et d'éveil	P.55
2.1. Jouer et s'éveiller en étant en sécurité physique et affective.....	P.55
2.2. Jouer et s'éveiller en développant son autonomie.....	P.58
2.3 Une cohérence d'équipe pour jouer et s'éveiller sereinement.....	P.59
3.Le sommeil.....	P.59
3.1. Aménager l'espace pour plus de sérénité.....	P.60
3.2. Mettre en place des repères pour se sécuriser	P.60
3.3 S'organiser de façon cohérente pour mieux accompagner	P.61
4. Le temps de repas	P.62
4.1. Les actions communes aux groupes des petits et des grands	P.62
4.2. L'organisation des repas en fonction des groupes.....	P.63

PRÉAMBULE

Les personnes physiques ou morales qui assurent l'accueil du jeune enfant ont, en outre, pour mission de :

- Veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;
- Contribuer à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;
- Contribuer à l'inclusion des familles et à la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- Mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et des enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ;
- Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces principes sont issus de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté le 23 septembre 2021. Cette dernière devient imposable aux établissements d'accueil de jeunes enfants à compter de septembre 2022.

Le code de la santé publique prévoit en effet que les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement décrivant les modalités de fonctionnement qui en garantissent l'adhésion et qui comprend à minima les éléments suivants :

1. **Un projet d'accueil** qui présente les différentes prestations d'accueil proposées, ainsi que les durées et rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment dans les domaines psychologique, psychomoteur, social, sanitaire, éducatif et culturel, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R.2423-37 et de formations y compris, le cas échéant, par l'apprentissage.
2. **Un projet éducatif** qui précise, à travers 4 valeurs, les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Il précise également les modalités d'accès de l'ensemble des enfants accueillis à des activités en plein air, dans le respect de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et de la charte de la laïcité.
3. **Un projet social et de développement durable** qui précise les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions proposées de soutien à la parentalité. Il détaille les dispositions prises pour la mise en œuvre pour faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources ainsi que pour l'accueil des enfants de parents en insertion sociale ou professionnelle.
4. **Un projet pédagogique** qui détaille différents temps du quotidien en lien avec les 4 valeurs soutenues dans le projet éducatif et en prenant en compte les réflexions, les façons d'être et les positionnements par rapport aux enfants et aux familles, à l'équipe et aux partenaires de la crèche

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1. Présentation de l'établissement et du gestionnaire

1.1. Identification de la structure

Nom de la structure : Crèche « Les Lutins »
 SIRET : 21730213200014
 Statuts : crèche municipale
 Adresse : Place de l'hôtel de ville 73490 LA RAVOIRE
 Téléphone : 04.79.72.57.00
 Mail : leslutins@laravoire.com

1.2. Identification du gestionnaire

Nom de la structure gestionnaire : Mairie de La Ravoire
 SIREN : 217302132
 Statuts : municipal
 Adresse : Place de l'hôtel de ville 73490 LA RAVOIRE
 Téléphone : 04.79.72.52.00
 Mail : mairie@laravoire.com

2. Caractéristique de l'établissement et du gestionnaire

2.1. Type et catégorie d'établissement

La crèche « Les Lutins » est une crèche collective accueillant 30 enfants à la demi-journée, 24 en journée continue.

2.2. Nature de l'accueil

La crèche « Les Lutins » propose différents types d'accueil :

- Accueil régulier : C'est la fréquentation régulière de la structure par l'enfant. Un contrat est signé par les parents et la responsable de la structure lors de l'inscription. Il précise la durée du contrat, le temps de présence choisi : les jours, les heures d'arrivée et de départ de l'enfant et les modalités selon lesquelles ce contrat peut être révisé. Il fait l'objet d'une commission d'attribution des places.
- Accueil occasionnel : L'enfant est accueilli une ou plusieurs demi-journées par semaine, parfois en journée continue, après avoir établi un dossier d'inscription. L'accueil occasionnel est ponctuel et non récurrent. Les familles hors commune peuvent bénéficier d'un accueil occasionnel sans réservation (les places peuvent être attribuées le matin même ou en début d'après-midi).
- Accueil d'urgence : L'accueil est d'urgence pour lequel les parents, pour des motifs exceptionnels, souhaitent bénéficier d'une place d'urgence uniquement. Aucune réservation n'est possible. Les situations d'urgence sont soumises à l'appréciation de la responsable.

PROJET D'ACCUEIL

1. LES PRESTATIONS D'ACCUEIL ET MODALITES D'ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

1.1. Les périodes d'ouverture

La crèche accueille 30 enfants par demi-journée, dont 24 en accueil contractualisé journée. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

La structure ne permet ni départ ni arrivée entre 12h30 et 13h30. Les enfants accueillis en demi-journée (contrat permanent et/ou occasionnel) ne pourront pas se restaurer sur place à midi.

La structure est fermée les jours fériés et des fermetures annuelles sont prévues :

- 1 semaine pour les vacances de printemps
- 3 semaines pour les vacances d'été
- 1 semaine pour les vacances de Noël

Des journées de fermeture pourront avoir lieu pour des raisons de formations, de réunions pédagogiques et/ ou de calendrier (jour férié), une information sera donnée au minimum un mois à l'avance.

1.2. Le déroulé de la période d'adaptation

Avant l'accueil définitif de l'enfant, une période d'adaptation est mise en place avec les familles. Elle est obligatoire.

A cette occasion, les parents et leur enfant peuvent découvrir les locaux, faire connaissance avec les membres de l'équipe, les autres enfants et se familiariser avec un nouveau rythme de vie. Une fiche est remplie avec un des membres de l'équipe sur les habitudes de vie de l'enfant.

Ce temps d'adaptation permet à l'enfant et ses parents de se séparer en douceur.

Elle est envisagée sur 15 à 20 jours. Il s'agit de commencer par une heure (non facturée) en présence de l'un des parents, puis d'augmenter progressivement le temps d'accueil en fonction de l'adaptabilité de l'enfant. Ces modalités peuvent changer en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant.

L'équipe se réserve le droit de contacter les parents lors de ces périodes d'accueil afin qu'ils viennent chercher leur enfant.

Les horaires seront aménagés en accord avec les parents et selon les disponibilités de la collectivité.

Dans la mesure du possible, deux référents sont attribués à la famille sur les quinze premiers jours pour faciliter la communication et l'instauration d'une relation de confiance. (Cf annexe projet pédagogique)

1.3. Le déroulé d'une journée type (Cf annexe projet pédagogique)

Activité	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Accueil des enfants et des parents	De 7h45 à environ 9h les enfants sont tous accueillis dans la salle de vie des grands. Ces horaires peuvent changer lorsque l'ambiance d'accueil n'est pas favorable au bien-être des enfants. L'équipe pourra donc séparer les groupes plus tôt.	Les parents sont invités à entrer dans la salle de vie et s'ils le souhaitent, ils peuvent entreprendre un jeu avec leur enfant pour l'amener à se séparer sereinement. Les professionnels accueillent les familles en allant à leur rencontre. Elles s'intéressent à l'état général de l'enfant et interrogent les parents sur le rythme de l'enfant. Objectif : Accueillir l'enfant et sa famille dans la bienveillance et de façon globale (physiquement et psychologiquement) pour apporter confiance et sérénité à l'enfant, ses parents et à l'équipe.
Collation	Les grands prennent la collation dans la salle repas à côté de la cuisine ou dans leur salle de vie ou dans le jardin. Les petits prennent la collation dans leur salle de vie ou dans le jardin.	Tous les enfants se réunissent autour d'une table. Des comptines et chansons sont proposées puis chacun peut boire de l'eau et déguster quelques morceaux de fruits frais. Objectif : Emmener le groupe vers un temps de partage collectif. Chaque enfant est nommé individuellement ce qui met en valeur sa place dans le groupe.

Activité	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Temps dédiés aux activités du matin (ateliers, activités libres ou guidées, éveil culturel...) en intérieur ou en extérieur.	Les enfants sont répartis en 2 groupes d'âge : Les roses (petits) et les jaunes (grands). Dès la fin de l'accueil en commun, les enfants vont dans leur section. Il arrive que l'équipe pratique l'itinérance ludique. Le portillon entre les deux salles de jeux reste ouvert et offre la possibilité d'aller d'une salle à l'autre, d'être en groupe mixte, que petits et grands apprennent à vivre ensemble. Cela favorise les interactions entre les enfants.	L'équipe propose un aménagement de l'espace varié, avec des coins fixes et d'autres modulables qui peuvent s'adapter selon le besoin des enfants et/ou des professionnels. Les temps de jeux libres, activités guidées, projets, sorties et itinérance ludique sont diverses propositions faites aux enfants. Ils permettent d'entretenir un quotidien « vivant » qui s'adapte aux besoins de chacun. Objectif : Accompagner l'enfant à développer sa créativité, satisfaire sa curiosité et éprouver du plaisir dans ses découvertes.
Préparation au repas	Les enfants se lavent les mains dans leur salle de change respective.	Les enfants sont invités à ranger la salle puis à aller se laver les mains. Pour les grands nous favorisons l'autonomie de l'enfant en leur apprenant à faire seul. Pour les bébés qui commencent à manger seuls, nous leur lavons les mains avec un gant de toilette. Objectif : Instaurer des repères, accompagner l'enfant à développer petit à petit son « autonomie » et le sensibiliser à son hygiène corporelle.

Activité	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Repas	Les grands prennent leur repas dans la salle repas à côté de la cuisine. Les petits prennent leur repas dans leur salle de vie. Les enfants peuvent aussi manger dans le jardin.	Les professionnels incitent les grands à goûter sans jamais les forcer ni leur faire du chantage. Les enfants sont sensibilisés à rester à table, et à se servir de leur cuillère ou de leur fourchette. Dès que possible, les professionnels invitent les plus petits à être acteurs dans le repas en leur proposant de ne pas utiliser la cuillère. Objectif : Accompagner l'enfant à se nourrir en alliant découverte, plaisir, autonomie et épanouissement.
Temps de repos	La structure dispose de 3 dortoirs pour les petits et moyens et de 2 dortoirs pour les plus grands.	Les petits sont couchés en fonction de leur besoin et de leur rythme. Les grands vont à la sieste après le repas. Il arrive que des siestes soient proposées le matin lorsqu'un enfant en a besoin (mauvaise nuit, changement de rythme...) Les dortoirs sont organisés en fonction du rythme et des rituels d'endormissement des enfants (pénombre, clarté, accompagnement de l'adulte...). Les professionnels accompagnent les enfants à l'endormissement puis assurent une surveillance de sieste. Objectif : Accompagner l'enfant à s'endormir sereinement en collectivité.
Levés échelonnés	A leur réveil, les enfants sont accueillis dans la salle de vie des grands.	Le sommeil est préservé autant que faire se peut. Les réveils et levés sont échelonnés au rythme de chacun. Objectif : Respecter le rythme de sommeil de chacun et préserver une qualité de sommeil.

Activité	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Temps et espaces dédiés aux activités de l'après-midi en intérieur ou en extérieur	Vers 15h30, les 2 groupes se séparent à nouveau. Chaque groupe retourne dans sa section.	Les professionnels veillent à alterner des propositions de temps calmes, de jeux plus actifs et respectent un équilibre entre les temps de jeux libres et les activités guidées. L'adulte se positionne dans l'espace de jeu à hauteur d'enfant, à bonne distance (de manière à avoir une vue d'ensemble sur la salle de vie) sans être ni « trop près » ni « trop loin » des enfants. Ce positionnement permet d'être sécurisant et disponible pour l'enfant qui sollicite les professionnels. Objectif : Accompagner l'enfant dans ses découvertes afin de l'amener à développer son besoin d'autonomie, de socialisation, de plaisir et de confiance en soi.
Goûter	Comme pour le repas, les grands prennent leur goûter dans la salle repas à côté de la cuisine. Les petits prennent leur goûter dans leur salle de vie. Les enfants peuvent aussi goûter dans le jardin.	Les biberons sont donnés dans les bras. Les plus grands sont installés à table et les plus petits prennent leur goûter en transat. Objectif : Satisfaire un besoin essentiel, avoir un temps privilégié et prendre le temps de développer l'autonomie de l'enfant.
Départ des enfants Liens avec les familles	D'environ 17h30 à 18h15, les enfants sont regroupés dans la salle de vie des grands. Comme pour l'accueil du matin, ces horaires peuvent changer lorsque l'ambiance n'est pas propice au bien-être des enfants. L'équipe pourra donc regrouper les groupes plus tard ou plus tôt.	Concernant les transmissions, l'équipe fait un retour sur tout ce qui concerne la journée de l'enfant (activités, anecdotes...), son sommeil et, pour les petits, les heures de repas. Objectif : Faire le lien avec la famille dans la continuité de la journée de l'enfant.

Activité	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Projets	Au sein de la crèche ou parfois en extérieur (bibliothèque, salle de danse, salle Symphonie, dojo, structures petite enfance alentours...)	Plusieurs projets sont mis en place par l'équipe au cours de l'année. Ils permettent de proposer des ateliers diversifiés aux enfants et à leurs parents qui sont invités à y participer. Nombre de ces projets sont proposés avec des intervenants extérieurs. Objectif : ces temps enrichissent le quotidien des enfants comme des adultes, permettent des partenariats et ouvrent la structure vers l'extérieur. Ils sont vecteurs de lien social dans le quartier.

Des sorties à l'extérieur de la structure sont également organisées et encadrées par un protocole annexé au règlement de fonctionnement.

Les enfants peuvent donc se déplacer à la bibliothèque, sur le marché, à la boulangerie, à l'Espace Culturel Jean Blanc (salle de spectacle de La Ravoire), se promener dans le quartier à pied, en poussette pour les plus petits.

Ces sorties sont proposées aux enfants dès que les conditions d'encadrement et météorologiques le permettent. Elles sont également anticipées à l'avance en sollicitant l'accompagnement des parents pour des dates précises.

Des sorties avec le minibus du SIVU peuvent également être organisées pour les plus grands dans le cadre du projet « la ronde de la petite enfance ». Ce projet regroupe de nombreux professionnels de la petite enfance (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant publics, associatifs, privés et Relais Petite Enfance) de l'agglomération chambérienne ainsi que le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP). Il a pour objectif de proposer une ouverture culturelle plus large aux tout-petits fréquentant les structures petite enfance et d'enrichir mutuellement les professionnels par des échanges d'idées et de compétences en termes d'animation et d'ateliers pour les jeunes enfants.

1.4. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Le service est ouvert à tous les enfants. L'accueil des enfants porteurs de handicap et/ou atteints de maladie chronique est encouragé. C'est leur donner la possibilité de fréquenter un lieu qui n'a pas une visée de rééducation, un lieu « juste pour jouer » et prendre le temps de grandir.

Le référent santé et accueil inclusif attaché à l'établissement peut être sollicité à la demande des parents ou de l'équipe éducative pour donner son avis sur la compatibilité d'un accueil de qualité en collectivité.

Voici les différentes actions mises en place à la crèche Les Lutins pour favoriser l'accueil de ces familles :

- Lorsque le handicap est connu :
 - ✓ Lors de la **commission d'attribution des places**, ce critère est prioritaire ;
 - ✓ Un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** peut être établi pour permettre aux enfants concernés d'être accueillis en collectivité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, pour assurer leur sécurité et compenser les inconvénients liés à leur état de santé ;
 - ✓ Des **conventions de partenariat** sont signées avec les établissements qui suivent les enfants :
 - Avec l'**Institut National des Jeunes Sourds (INJS)** à chaque accueil d'enfants étant suivi par cet établissement. Cela permet aux professionnels de la crèche de suivre une formation à la Langue des Signes Française (LSF) dispensée par l'INJS. Ce partenariat permet également l'accompagnement de l'enfant à la crèche par un éducateur de l'INJS. Ces temps de partage permettent à l'équipe d'obtenir de nouveaux outils d'accompagnement adaptés à chaque situation ;
 - Avec le **Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)** lors d'accueil d'enfants porteurs de handicap suivi par ce service. Là encore l'enfant bénéficie de l'accompagnement d'un éducateur du CAMSP qui se déplace à la crèche sur des temps spécifiques en fonction de chaque situation ;
 - ✓ Des **outils complémentaires** peuvent être proposés aux parents pour une meilleure communication (carnet permettant de faire le lien entre la maison et la crèche pour les familles atteintes de surdité par exemple) ;
 - ✓ Un lien avec le **référent santé et accueil inclusif** peut être organisé.
- Lorsque le handicap est décelé après l'entrée à la crèche :
 - ✓ Des temps d'**analyse de la pratique professionnelle** peuvent être consacrés à la présentation de situations qui questionnent l'équipe éducative ;
 - ✓ Des orientations vers le **Centre médico Psychologique (CMP)**, un pédiatre ou autre médecin peuvent être encouragées avec bienveillance auprès des parents pour obtenir un avis médical.

Dans tous les cas, que le handicap soit connu ou non :

- Les professionnels peuvent suivre des **formations** concernant l'accompagnement des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie pour approfondir leurs connaissances et adapter leur pratique ;
- Des **temps d'échanges individualisés et en toute confidentialité avec la directrice** peuvent être organisés à la demande de la famille ou à la demande de l'équipe éducative.

1.5. L'accueil des enfants âgés de 3 à 4 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire

L'accueil est possible jusqu'aux 4 ans de l'enfant. Un contrat d'accueil pourra être demandé pour les mercredis et des demandes de réservations pourront être faites pour les périodes de vacances scolaires ou autres jours de fermeture d'école. Elles sont satisfaites en fonction des places disponibles.

Autant que faire se peut, l'accueil et l'accompagnement de ces enfants plus grands s'adaptent à leur rythme et à leurs besoins. Des activités correspondant à leur âge et à leur maturité leur seront proposés (jeux de règles, activités manuelles, ...). Leur rythme sera également respecté avec un repas et un coucher plus tardif.

2. COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES ET ORGANISATION DU PERSONNEL

2.1. Descriptif de l'équipe

Fonction	Qualification	Durée de travail hebdomadaire dans la fonction (en ETP)
Direction	Educatrice de jeunes enfants	0.80 ETP
Continuité de direction/adjoint de direction	Infirmière puéricultrice	0.55 ETP
Personnel encadrant	Auxiliaires de puériculture	3.7 ETP
	Agent CAP AEPE	2.88 ETP
Personnel encadrant « volant » partagé entre les 2 structures (Lutins & Lucioles) Expérimentation en cours	Auxiliaire de puériculture	0.80 ETP « volant »
	Agent CAP AEPE	0.50 ETP « volant »
Apprenti	Auxiliaire de puériculture	1 ETP
Intendance et logistique	Agent de restauration et d'entretien	1 ETP
Référent « Santé et Accueil Inclusif »	Médecin	30h/an dont 6h/trimestre
Professionnel paramédical	Infirmière puéricultrice	0.20 ETP
Professionnel éducatif	Educateur de jeunes enfants	0.80
Animateur analyse de pratiques professionnelles	Psychologue clinicienne	10h par an

2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R.2324-37)

Les formations : La totalité de l'équipe est encouragée à faire au minimum une formation par an. Les formations sont évoquées avec chaque professionnel lors des évaluations annuelles et tout au long de l'année si besoin. Selon l'envie de chaque professionnel et de là où il en est dans sa pratique mais également selon l'évaluation du responsable de service, les formations peuvent être du domaine de la pédagogie, du management, de l'entretien des locaux, de la restauration collective, des activités manuelles, des innovations éducatives, de l'accompagnement à la parentalité, apprentissage de la Langue des Signes Française...

3 journées pédagogiques par an sont également organisées. La première a lieu à la reprise des vacances estivales. C'est l'occasion de faire le point sur l'année à venir, de présenter les nouvelles familles, les nouveaux plannings... et de réfléchir tous ensemble au nouvel aménagement de l'espace en remettant en place la crèche.

Les thèmes des 2 autres journées pédagogiques sont proposés ou réfléchis en équipe et soumis au centre de formation à l'aide d'un cahier des charges mentionnant les objectifs recherchés. Ces journées peuvent être organisées en intra avec la micro crèche Les Lucioles et parfois les agents communaux d'autres services (CCAS, périscolaire, police...). Ces temps de travail en commun permettent de répondre aux besoins similaires en formation des agents municipaux et de créer une cohésion entre les différents services.

Tous les 2 ans, l'équipe bénéficie d'un **recyclage aux gestes d'urgence à l'enfant** ce qui permet de remettre à jour le PSC1.

L'équipe a également été formée à **l'évacuation incendie** avec manipulation des extincteurs. Chaque année, des exercices d'évacuation et de mise en sûreté sont organisés à l'improviste.

Les séances d'analyse de la pratique professionnelle : A raison de 2h par séance et de 5 séances dans l'année, toute l'équipe participe à des séances d'analyse de la pratique accompagnée d'une psychologue clinicienne. Ces temps d'échange et de réflexion permettent d'exposer des situations, de les analyser en équipe et de réfléchir aux aménagements possibles pour avancer dans la pratique professionnelle. La parole est libre et dans le respect de la confidentialité.

Réunions d'équipe : Tous les 2 mois, l'équipe se réunit 2h en soirée pour faire un état des lieux sur les enfants, les familles et les projets ainsi que pour aborder tout ce qui touche au matériel, aux formations et à tout le fonctionnement quotidien et global de la crèche.

Soutien et accompagnement des demandes de Validation des Acquis de l'Expérience : plusieurs professionnels ont pu bénéficier du soutien et de l'accompagnement de la collectivité pour faire leur VAE d'auxiliaire de puériculture.

Bibliothèque pour les professionnels et abonnement aux métiers de la Petite Enfance : une bibliothèque comprenant des ouvrages éducatifs et pédagogiques sont en libre accès pour l'équipe.

La crèche est également abonnée depuis de nombreuses années aux Métiers de la Petite Enfance, revue spécialisée pour les crèches.

2.3. Intégration des apprentis et suivi des stagiaires

Depuis septembre 2013, la crèche Les Lutins accueille des **apprentis**. Le choix a été fait de faire le suivi et l'accompagnement par 2 personnes : une professionnelle en salle et la directrice. Ce suivi permet d'avoir un regard global sur l'apprenti et d'assurer un suivi adapté. Des temps de concertation avec les 2 référents et l'apprenti sont organisés à raison d'environ 1h chaque semaine. Ces moments d'échange permettent de faire le point sur les objectifs, les remarques, les questions et le positionnement de l'apprenti. L'analyse et la prise de recul sur la pratique sont travaillées de manière à accompagner petit à petit l'apprenti dans une posture professionnelle adaptée et pertinente. Les apprentis participent aux réunions d'équipe, aux séances d'analyse de la pratique professionnelle, aux réunions de parents et à tous les projets et moments conviviaux organisés durant l'année. Participer à toutes ces instances permet aux apprentis d'être intégrés à l'équipe, de comprendre l'intérêt de ces temps de travail et de se positionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Des **stagiaires** sont également accueillis durant toute l'année. C'est ainsi que des élèves de 4^{ème}, de 3^{ème}, de CAP AEPE, d'auxiliaires de puériculture et d'éducateurs de jeunes enfants viennent de 1 semaine à plusieurs mois découvrir l'univers de la collectivité. Pour assurer un suivi adapté et personnalisé, il a été décidé d'accueillir un seul stagiaire à la fois. Chaque stagiaire est accompagné par un référent diplômé du métier préparé par le stagiaire. Un livret d'accueil est distribué à chaque stagiaire à son arrivée. Cet outil présente la structure globalement et permet au stagiaire de prendre connaissance, avec son référent, de ce qui est attendu de lui durant son stage. Il signe également un engagement de respect du règlement de fonctionnement ainsi qu'un accord de confidentialité.

Durant les stages longs (plus d'1 mois) les stagiaires participent aux réunions d'équipe, aux séances d'analyse de la pratique professionnelle et aux réunions de parents. Comme pour les apprentis, il y a également des temps de concertation entre stagiaire et référente chaque semaine.

Tous les stagiaires observent et participent à tous les projets et moments conviviaux organisés durant l'année.

Tant avec les **écoles de formation** des apprentis qu'avec les collèges, lycées et écoles de formation des stagiaires, un travail de partenariat est effectué. Des appels téléphoniques et des visites de stage sur site sont organisés.

Pour le suivi des apprentis et des stagiaires EJE, les écoles de formations invitent les professionnels à une réunion d'information sur les objectifs d'accompagnement attendus.

2.4. Le recours à des intervenants extérieurs

Partenariats reconduits chaque année :

Structure/ fonction	Qualification ou diplôme	Objectif pédagogique de l'action	Descriptif de l'action	Fréquence de l'action
Familles	Parents/grands parents	Coéducation.	-Accueil personnalisé de la famille -Partage de moments conviviaux en collectivité -Participation des parents à la vie de la crèche : jardinage, activités manuelles, cuisine, sorties... -Accompagnement lors de sorties.	-Tous les jours du mois de mars -1 fois par mois pour les p'tits dèj -Ponctuellement lors d'évènements
Relais Petite Enfance (RPE)	EJE	-Projets communs entre professionnels de la petite enfance de la commune. -Lutte contre l'isolement des assistantes maternelles.	-Ateliers partagés de motricité et de musique.	-Ateliers : quelques séances pendant les vacances scolaires. -3 cycles musique de 3 séances/an

Structure/ fonction	Qualification ou diplôme	Objectif pédagogique de l'action	Descriptif de l'action	Fréquence de l'action
Médiathèque	Bibliothécaire	-Découverte du livre et de la lecture dès le plus jeune âge. -Sensibilisation des familles à fréquenter la médiathèque. -Sensibilisation à différents styles d'art graphique.	-Séances de lecture à la crèche et prêt de livres et documents sonores. -Visite à la médiathèque. -Raconte-tapis	-2 fois par mois -Plusieurs séances une fois par an -1 semaine/an
Dumiste	Musicien	Eveil musical.	Séances de découvertes de chansons et manipulations de petits instruments de musique.	2 ou 3 cycles de plusieurs séances d'1h en lien avec les assistantes maternelles du RPE et la micro-crèche
Ecole	Professeurs des écoles	Passerelle entre crèche et école.	2 à 3 visites de l'école par enfant dans la classe de son futur instituteur accompagné par le personnel de la crèche.	6 visites d'1h environ.
Spectacle Petite Enfance	Artistes	Eveil culturel et artistique.	Spectacle offert à toutes les familles fréquentant une structure petite enfance de la commune.	1 fois par an

Structure/ fonction	Qualification ou diplôme	Objectif pédagogique de l'action	Descriptif de l'action	Fréquence de l'action
Opération 1eres pages	Bibliothécaires et équipes petite enfance de la commune. Projet soutenu par le département, le ministère de la culture, la CAF, la MSA et la direction régionale des affaires culturelles.	Sensibilisation des familles à la lecture dès le plus jeune. Accompagnement à la parentalité.	Spectacle créé par les équipes petite enfance de la commune et proposé à toutes les familles dont un des enfants est né l'année précédente. Distribution du livre 1 ^{ère} page dans un espace dédié à l'échange autour du livre.	Spectacle : 1 fois par an avec les familles et parfois rejoué dans les structures petites enfance. Distribution du livre le jour du spectacle puis dans les structures durant 4 mois.
Analyse de la Pratique Professionnelle	Psychologue	Prise de recul sur la pratique professionnelle.	Réunion en équipe avec la direction.	5 séances de 2h par an.
Protection Maternelle et Infantile (PMI)	Puéricultrice	Prévention et suivi des enfants issus de familles en difficulté.	Temps d'échange autour de l'accueil et de l'accompagnement personnalisé des personnes en situation familiale précaire.	1 fois par mois
Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)	EJE, psychologue, psychomotricienne et ergothérapeute	Suivi et accompagnement personnalisé des enfants porteurs de handicap.	-Observations et propositions d'actions auprès des enfants porteurs de handicap. -Partage d'outils d'accompagnement pour l'équipe.	Selon les besoins

Structure/ fonction	Qualification ou diplôme	Objectif pédagogique de l'action	Descriptif de l'action	Fréquence de l'action
Ronde de la petite enfance	Professionnels petite enfance des structures participant au projet	-Travail de partenariat avec les structures petite enfance adhérentes au projet. -Eveil culturel et artistique des enfants. -Découverte de nouveaux espaces d'accueil par les enfants et les professionnels. -Partage de savoirs et d'activités entre les professionnels petite enfance. -Partenariat avec le SIVU pour le prêt du minibus.	-Spectacles partagés -Matinées récréatives -Partage de savoirs	1 à 4 fois dans l'année

Partenariats ponctuels :

Structure/ fonction	Qualification ou diplôme	Objectif pédagogique de l'action	Descriptif de l'action	Fréquence de l'action
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Personnes âgées	Favoriser la rencontre entre les tous petits et les personnes âgées pour créer du lien.	Ateliers intergénérationnels autour de la lecture, chansons, activités manuelles...	Environ 5 ateliers par an. 1 pique-nique 1 fois par an.
Boulangerie	Boulangier	-Eveil sensoriel. -Découverte et manipulation. -Rencontre du boulangier.	-Ateliers pain et gâteau à la crèche animés par le boulangier -Visite de la boulangerie	-Environ 2 ateliers par an -Visite 1 fois par an
Artiste plasticienne	Artiste	Eveil artistique et sensoriel.	-Découverte de différentes matières. -Création collective. -Manipulations diverses.	Ponctuel : 1 réunion de préparation et 1 réunion bilan. 5 interventions d'1h.
Mandragore	Association loi 1901	Promouvoir l'utilisation des couches lavables en collectivité.	Présentation du projet puis accompagnement de l'équipe dans les diverses étapes.	Ponctuel
Institut National des Jeunes Sourds (INJS)	EJE et professeur de LSF	Suivi et accompagnement des enfants atteints de surdité.	-Observations et propositions d'actions auprès des enfants atteints de surdité. -Partage d'outils d'accompagnement pour l'équipe	Selon les besoins

Ces projets en partenariat sont évalués et réajustés chaque année par l'EJE de la crèche en lien avec chaque référente de projets. Les objectifs initiaux, moyens, observations, difficultés, réussites et remarques sont abordés pour faire le bilan du projet annuel. Ensuite des réajustements sont réfléchis et aménagés pour l'année suivante.

Lors de la journée pédagogique à la reprise d'août, il est décidé en équipe du renouvellement ou non des projets et chaque professionnelle se positionne sur un projet dont elle souhaite être la référente.

Concernant les partenaires liés à la santé de l'enfant (INJS et CAMSP), l'évaluation se fait en fin d'année avec l'intervenant et la directrice de la crèche. Leurs interventions se définissent en fonction du besoin.

PROJET EDUCATIF

1. LE RESPECT

1.1 Définition

Respecter l'autre c'est prendre en compte le vécu, l'histoire, les façons de vivre et les rythmes de chaque famille et de chaque professionnel.

Respecter l'autre c'est accepter qu'il soit différent de nous.

Respecter, c'est être attentif à ce que chacun évolue dans un lieu sécurisant et bienveillant.

1.2 Les objectifs

- Accueillir l'enfant et sa famille dans le respect

L'équipe accorde une grande importance à l'accueil de l'enfant et de sa famille sans le moindre jugement. Dans leur accueil, les professionnels prennent en compte l'individualité de chacun, son histoire familiale ainsi que sa culture.

Un autre terme tout aussi important est celui de l'écoute et de la disponibilité. Il est du devoir de l'équipe d'être disponible dans l'écoute de l'enfant ainsi que de sa famille.

Respecter le rythme biologique de chaque enfant est également un point central dans la notion de respect. Chaque enfant évolue à son rythme. Les professionnels sont à l'écoute de ses besoins et proposent des temps individuels et collectifs ainsi qu'un environnement adapté au rythme et à la maturité de chaque enfant.

- Offrir un cadre « professionnel » au niveau de l'attitude, des gestes, des paroles...

L'équipe applique une pédagogie alternative prenant en compte le développement personnel de chaque enfant. Être à l'écoute de son développement moteur, ne pas le précéder mais l'accompagner vers son autonomie et sa confiance en lui.

L'accompagnement se situe dans ce que l'équipe a appelé la « favorisation de l'être » : accompagner les enfants vers la connaissance de soi, de leur développement, personnalité, capacités motrices, envies, frustrations...

- Être ouvert à tous sans distinction

Accepter que la parole se donne à tous est un autre point important de la notion de respect. Parvenir à s'exprimer et arriver à écouter l'autre sont des qualités que les professionnels

cherchent à développer tant au cœur de l'équipe qu'auprès des enfants et des familles. Les parents sont invités à participer à la vie de la structure le plus souvent possible pour leur donner une place au sein de la crèche.

Accueillir des enfants sans distinction de milieu social et dans la laïcité

La crèche reflète la mixité sociale et l'intégration multiculturelle, elle est un lieu d'éveil et de prévention.

L'article L.214.7 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit de réserver une part de l'effectif aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et aux familles monoparentales. Depuis septembre 2025, deux places A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) sont mises en place à la crèche.

Lors de la commission d'attribution des places en contrat, ce critère est prioritaire. Il l'est également lors des inscriptions en occasionnel.

La laïcité est une référence commune et contribue à la dignité de la personne et à l'égalité d'accès aux droits. Elle implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

Accueil des enfants porteurs de handicap et/ou atteints de maladie chronique

Le service est ouvert à tous les enfants. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être établi en lien avec le Référent Santé et Accueil Inclusif de la crèche pour permettre aux enfants concernés d'être accueillis en collectivité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, pour assurer leur sécurité et compenser les inconvénients liés à leur état de santé.

1.3 Les actions au quotidien

- Les actions auprès des enfants :

Pour une prise en charge adaptée, les besoins fondamentaux de l'enfant ainsi que son développement global (psychomoteur, affectif, intellectuel...) doivent être connus. L'équipe s'informe, se forme, s'intéresse à la pédagogie et à la psychologie de l'enfant.

Les professionnels proposent à l'enfant des jeux indépendants de son sexe. Une prise en compte des émotions ainsi qu'une verbalisation adaptée est mise en place pour lutter contre les stéréotypes.

L'observation et la prise de recul sont deux outils importants pour les professionnels. C'est grâce à eux qu'ils peuvent adapter au mieux les activités et les prises en charge des enfants, qu'elles soient collectives ou individuelles.

Pour que les enfants évoluent sereinement dans un lieu de découverte, d'éveil et de socialisation, l'équipe est garante d'un cadre de qualité. Le cadre est rassurant et sécurisant, il permet de s'ouvrir en confiance sur le monde.

Le respect de l'enfant passe également par le positionnement professionnel au quotidien. Il est important d'être vigilant aux « violences douces » qui peuvent être faites aux enfants telles que ne pas discuter « sur la tête des enfants », ne pas discriminer leur famille, être présent dans la relation lors des actes de soin...

Enfin, être à l'écoute de l'enfant et sa famille : prendre en compte le vécu familial, les besoins mais aussi pouvoir entendre les angoisses et les difficultés de chacun est indispensable pour un accueil de qualité.

- Les actions auprès des familles :

La notion de relation de confiance est la base de tout accueil. Il est nécessaire tout d'abord de prendre le temps de faire connaissance avec la famille.

La mise en place d'un premier temps de discussion avec les parents est importante. Prendre le temps d'expliquer le fonctionnement de la crèche, faire visiter les lieux, échanger sur les demandes de la famille et les questions diverses qui peuvent se présenter est nécessaire.

Rester humble dans l'écoute des familles. Ne pas rentrer nécessairement dans le conseil mais viser plutôt « l'accompagnement à la parentalité ». Être présent lorsque la famille en a besoin et tenter de satisfaire au mieux leur demande dans la limite du bon fonctionnement du service.

Favoriser un temps d'échange quotidien : Les temps de transmission sont réfléchis pour pouvoir rapporter des anecdotes aux parents sur la journée de leur enfant. Cet échange quotidien permet des discussions intéressantes et spontanées qui font le lien entre la maison et la structure.

Le respect de l'autre passe par l'éviction de tout regard jugeant. Une neutralité professionnelle s'exige dans l'accueil au quotidien des familles.

Des affiches « non genrées » sont accrochées dans le hall d'entrée pour sensibiliser les familles à l'égalité fille/garçon.

L'équipe est soumise au secret professionnel. Tout ce qui peut être dit et observé doit rester dans la confiance et ne pas être dévoilé.

- Les actions auprès de l'équipe :

Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. Des formations, des réunions d'équipe, des temps d'analyse de la pratique professionnelle sont organisés en dehors du temps d'accueil des enfants.

Des temps informels conviviaux sont également partagés pour favoriser la cohésion et le bien-être de l'équipe.

Des temps de travail avec les partenaires sont organisés pour permettre aux professionnels de se rencontrer, de mettre en place des projets communs et de créer du lien.

La direction fait son possible pour que les professionnels soient en nombre suffisant pour proposer un accueil de qualité. Un recours à des remplaçants est possible lors des arrêts maladie et formations des agents.

Prendre le temps pour interroger les limites et les demandes du personnel : le pôle de direction tente au mieux d'être à l'écoute des besoins, des demandes de chaque professionnel et d'y répondre de la façon la plus adaptée possible.

1.4 Les moyens

- Du temps : Les professionnels ont besoin de temps pour accueillir l'enfant et sa famille correctement. Besoin de temps également pour échanger et pour transmettre en équipe mais aussi avec l'extérieur, que ce soient les familles, les partenaires ou les élus.
- Des locaux adaptés pour mettre en place un accueil individualisé : Il faut pouvoir avoir un lieu où la confiance n'est pas mise à mal et dans lequel la parole puisse circuler librement.
- Un lieu de vie adapté à l'enfant et à ses besoins : Un lieu suffisamment spacieux et pas trop encombré doit être aménagé pour que les enfants puissent évoluer sereinement tout au long de la journée dans le respect de leur rythme et de leur développement. L'enfant a besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à son éveil.

Pouvoir disposer de différentes pièces est nécessaire dans la mesure où les enfants accueillis doivent pouvoir changer de lieu à des moments particuliers dans la journée pour se « défouler » ou au contraire s'apaiser ou bien profiter d'une activité particulière.

- Du personnel en nombre suffisant : Pour accueillir dans le respect de l'autre il faut bien entendu être en nombre suffisant. S'ouvrir vers le monde extérieur est essentiel mais il faut pouvoir le faire correctement pour que tous les acteurs en récoltent les bénéfices.
- Une position professionnelle sans activisme : Activités dirigées ou libres, en temps individuel ou en temps collectif, les professionnels ont en tête le bien-être et l'éveil de l'enfant dans le respect de son rythme. Ils évitent le « trop plein d'activités » qui n'aurait aucun sens pour les enfants (ménager des temps de pause, de rêve, d'ennui...).
- Des temps de formations du personnel sont indispensables. C'est en se formant et en échangeant avec des personnes extérieures à la structure que les professionnels avancent dans leurs réflexions et dans la remise en question de leurs pratiques. Ces formations permettent une prise de recul et enrichissent le savoir être et le savoir-faire.
- Du matériel adapté : Le matériel est adapté à l'âge et à la maturité de chaque enfant. Les matériaux de récupération sont favorisés et un travail autour des produits écologiques a également été mené pour proposer un environnement sain aux enfants accueillis.

2. LA COMMUNICATION

2.1 Définition

La communication est une relation unique avec l'autre qui permet d'apprendre à se connaître. Elle peut être verbale et/ou non verbale pour permettre l'échange et la transmission.

La mise en place d'un échange réciproque permet d'être capable d'entendre et d'écouter son interlocuteur mais aussi de se faire comprendre et d'être entendu.

La communication est garante de la qualité du lien qui va être instauré.

2.2 Les objectifs

- Instaurer une relation de confiance

La base de tout accueil est fondée sur la notion de confiance. Confiance instaurée avec les familles, avec les enfants et entre les professionnels. Cette confiance est établie grâce à la communication qui va s'installer entre tous les acteurs. Pour la favoriser, il est tout d'abord indispensable de se présenter à l'autre. Cette présentation s'élabore lors du premier accueil mais s'entretient également dans les actions du quotidien dans le but de se connaître et de se reconnaître.

Pour que la communication s'instaure, il est important de favoriser un bain de langage quotidien. En se nommant et en nommant les autres, c'est permettre à chaque personne de se connaître et de tisser des liens plus ou moins forts entre eux. Il est également du devoir du professionnel, d'apporter des connaissances intellectuelles (vocabulaire) pour aider chaque enfant à développer son langage et ainsi sa communication avec les autres.

- Être à l'écoute de l'enfant dans sa globalité tout en prenant en compte sa singularité

Il est nécessaire d'être à l'écoute du langage verbal et non verbal. Il faut pouvoir permettre à l'enfant de s'exprimer verbalement mais aussi à travers son corps en lui donnant la parole, en étant à son écoute et en créant un climat de confiance lui permettant de s'exprimer à sa manière.

Poser des mots sur des maux, le but étant de reformuler les actes, les ressentis et les émotions pour apprendre à pouvoir les exprimer et ainsi à mieux les intégrer.

- Être présent dans la relation de manière cohérente

Avoir de l'empathie : Le positionnement bienveillant à l'égard de l'enfant et de son histoire est indispensable. Il permettra à l'enfant de construire des bases solides pour s'ouvrir sur le monde et mieux l'appréhender.

Pour agir de manière cohérente, il faut avoir notion des différentes communications culturelles de l'autre. Cette connaissance passe par des échanges réguliers avec les familles et par l'observation du comportement de l'enfant dans la structure. En fonction de ce qui est observé et

de ce qui est partagé, le comportement des professionnels s'adapte pour permettre une reconnaissance familiale et culturelle et une mise en confiance. Il est également du devoir de l'équipe de donner des outils pour permettre à l'enfant et sa famille de s'adapter aux « exigences » de la structure et donc de la société.

2.3 Les actions au quotidien

Pour favoriser la communication avec et entre les différents acteurs qui fréquentent la crèche, il est nécessaire d'être honnête et de ne pas juger. En étant attentif à ces deux notions clés, les relations mises en place sont sereines et basées sur la confiance et le respect.

- Les actions auprès des enfants :

Une des premières positions respectueuses et favorisant la communication est de se mettre à hauteur des enfants pour s'adresser à eux. En effet, leur éviter de lever la tête pour regarder les adultes les met dans une position qui leur donne envie d'écouter et de communiquer.

Ne pas parler « en triangle » au-dessus de la tête des enfants fait également parti du positionnement corporel respectueux à favoriser par rapport à l'enfant et au groupe.

Pour développer le langage et la communication des enfants, un langage approprié est utilisé lorsque les professionnels s'adressent à eux.

Mettre des mots sur les actes : prévenir l'enfant de ce qui va être fait, être présent dans la relation à l'autre dans les actions est essentiel (moucher, changer la couche, laver les mains, essuyer la bouche...).

Accorder de la disponibilité aux enfants permet de créer une intimité et un rapprochement. Cette communication privilégiée valorise l'enfant dans sa personne et lui donne confiance en lui.

- Les actions auprès des familles et de l'équipe :

Chaque personne et chaque professionnel a un vécu et une histoire différente de l'autre. Pour autant, il est important d'être cohérent dans les actions, aller dans le même sens en respectant les spécificités de chacun pour aider l'enfant à construire des bases de développement solides.

Les familles peuvent être amenées à confier des problématiques personnelles à l'équipe qui doit faire preuve de discrétion professionnelle.

Les parents confient leurs enfants pour quelques heures, des demi-journées ou des journées entières. Leur retransmettre comment est leur enfant à la crèche, les découvertes qu'il a pu faire, ses relations avec les autres... est important. Cela permet de faire un lien entre la famille et le lieu d'accueil.

Respecter et favoriser la communication qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes passe enfin par le fait de ne pas interrompre un échange en cours.

2.4 Les moyens

- Se donner les moyens pour être disponible : pour pouvoir être disponible auprès des enfants, mais aussi auprès des parents, il est nécessaire de prendre le temps d'observer et d'être à l'écoute. En ne faisant pas les choses dans l'urgence, le comportement et la parole sont plus adaptés et la communication s'établit d'autant mieux.
- Savoir passer le relais : lorsqu'une situation devient compliquée, pouvoir passer le relais peut permettre de dénouer le problème. Le fait de prendre du recul facilite la résolution de la difficulté, il est important de pouvoir l'exprimer et demander de l'aide. Et en retour, il faut que le reste de l'équipe puisse écouter et prendre en compte les difficultés de l'autre sans ne le dénigrer ni le juger.
- Savoir dire non. Prioriser les actions : les enfants ont besoin de repères et d'un cadre sécurisant pour développer leur autonomie et grandir en ayant confiance en leur corps et en leur personne pour petit à petit s'ouvrir vers le monde. Cet apprentissage passe avant tout par la communication et la disponibilité des professionnels. De ce fait, il est important d'aller au bout de ce qui est commencé avec les enfants, et de savoir dire « non » aussi bien aux enfants qu'aux collègues lorsque le moment est inopportun.
- Ne pas dramatiser si la réponse n'est pas immédiate : Il n'est pas toujours possible d'obtenir des réponses immédiates. Il faut savoir être patient et ne pas hésiter à répéter pour que petit à petit l'enfant, mais aussi les adultes, s'approprient les remarques et les échanges.

3. LA SOCIALISATION

3.1 Définition

La socialisation permet à chaque enfant de découvrir la vie en collectivité tout en gardant son identité personnelle. Le partage, l'ouverture sur le monde extérieur et le respect des règles de vie en collectivité permet aux enfants et aux familles de créer un lien social et d'apprendre à vivre ensemble.

3.2 Les objectifs

- Découvrir l'autre en apprenant à devenir soi

« Être bien avec soi pour être bien avec les autres ». Cette notion fait référence à la prise en charge des enfants en individuel pour qu'ils puissent s'ouvrir par la suite vers le collectif, le groupe et l'appréhender sereinement.

Lorsqu'un enfant arrive dans une nouvelle structure, il a besoin de se découvrir à l'intérieur de ce lieu avec les changements que cela implique. Pour ceci, il est important de respecter le rythme de chaque enfant, certains sont très à l'aise, d'autres un peu moins, d'autres plus observateurs,

d'autres encore plus réservés. Il n'y a pas de bons ou de mauvais comportements, il y a une bonne observation à faire pour que la prise en charge soit adaptée à chaque enfant.

Il existe une mixité culturelle très enrichissante pour les enfants et leurs familles à la crèche. Ceci vient de l'implantation de la structure au cœur de la commune mais également du souhait de la crèche d'encourager et de favoriser le mélange culturel.

- Apprendre à vivre ensemble

Pour vivre ensemble, l'équipe fait en sorte que chaque enfant ait sa place dans le lieu d'accueil. Les besoins et les capacités de chacun sont pris en compte pour proposer un espace et un accueil adapté et ainsi permettre aux enfants de se socialiser sereinement.

Pour aller vers l'autre, il faut avant tout l'écouter et le comprendre.

En instaurant un cadre sécurisant, les professionnels apprennent aux enfants à se respecter les uns les autres.

Le respect passe par la prise de conscience que l'autre est différent de soi et que cette différence enrichit personnellement mais aussi professionnellement.

Pour apprendre à vivre ensemble il est nécessaire d'apprendre aux enfants à respecter le cadre de la vie en collectivité. Les rythmes quotidiens répétés permettent à chacun d'avoir des repères sur lesquels s'appuyer pour aller vers les autres.

Un des atouts de la socialisation est de développer le partage.

Pour les professionnels, une approche de la socialisation est d'apprendre à travailler ensemble. Accepter que l'autre fasse différemment sans juger ses pratiques mais au contraire en observant et en remarquant comme une équipe pluridisciplinaire est une richesse pour tous (enfants, parents et professionnels).

- Créer un lien social avec les différents acteurs

En intégrant les parents à la vie de la structure, des liens se tissent à plusieurs niveaux : les parents entre eux et également les parents avec les professionnels. Cela permet de créer une continuité entre la maison et la structure ; et permet aussi à des parents isolés de connaître de nouvelles personnes.

Pour les professionnels, partager des savoirs pour ne pas rester dans la routine favorise la création de projets qui animent continuellement la vie de la structure.

La socialisation passe par l'ouverture sur le monde extérieur. En s'intégrant dans l'environnement de la commune, les professionnels permettent aux enfants de faire des découvertes culturelles et artistiques. Ils favorisent également la création d'un lien social avec leur quartier.

Pour amener tous ces projets à se monter et à perdurer dans le temps, l'équipe doit ester en lien avec la municipalité et les usagers.

3.3 Les actions au quotidien

- Les actions auprès des enfants :

Les professionnels respectent au mieux les rituels familiaux et proposent des transitions douces (au niveau du sommeil, de l'alimentation, du développement moteur, du quotidien en général) dans la limite des valeurs éducatives. Les échanges réguliers avec la famille sont donc indispensables.

L'équipe a recours à des outils pédagogiques pour permettre une prise en charge cohérente de l'enfant.

En faisant ses découvertes et ses apprentissages, l'enfant va prendre conscience de l'autre et de la place de l'autre. Les espaces des uns et des autres se croisent, dans le jeu ou dans la confrontation. En repérant la démarche de l'enfant et en interférant le moins possible, l'équipe accompagne les enfants dans la découverte de l'autre en lui permettant d'ajuster son comportement si besoin. Pour ce faire, le rôle des professionnels est de leur proposer un environnement et des sources d'éveil adaptés.

Pour certains enfants, la crèche est la première expérience de vie en collectivité, l'équipe a pour mission de l'accompagner, à l'aide de la parole et des gestes, dans l'apprentissage du partage.

Sur le chemin du vivre ensemble, il y a plusieurs étapes qui se font petit à petit. Chacun évolue à son rythme et a besoin de temps pour se connaître. Ce temps est nécessaire pour connaître l'enfant en individuel et dans le groupe, cela permet un accompagnement adapté.

- Les actions auprès des familles :

Une importance particulière est accordée à développer une curiosité de la culture de l'autre pour permettre de faciliter l'accueil des familles. Cette compréhension permet d'adapter au mieux notre réponse à un comportement spécifique.

Chaque personne a sa place à la crèche. Les parents d'enfants présentant un handicap et/ou atteint de maladie chronique ont à se soumettre au regard de l'autre. Par l'accompagnement de l'équipe, cette expérience sera positive pour eux et pour les autres.

Il est nécessaire de prendre le temps de se connaître entre parents et professionnels. Cela permet de mettre en place une confiance mutuelle, de délier des questions pouvant être « tabous » et de permettre aux parents d'exprimer la « réalité » de leur situation sans se sentir jugé mais au contraire soutenus et accompagnés.

Un travail de soutien à la parentalité est proposé afin d'orienter les familles vers différents lieux adaptés à leurs demandes, besoins, envies, difficultés...

- Les actions auprès de l'équipe et des partenaires :

Il est nécessaire d'avoir confiance en ses collègues pour proposer des actions cohérentes, nourrir l'esprit d'équipe dans le but d'échanger, de se faire plaisir et d'avoir un positionnement adapté auprès des familles et des enfants.

Pour une prise de recul et une remise en question professionnelle, se nourrir de la pratique de ses collègues peut s'avérer très enrichissant.

Une importance est donnée aux découvertes artistiques et culturelles. Elles permettent aux enfants de s'ouvrir sur le monde extérieur. C'est ainsi que les interventions de plusieurs artistes plasticiens ont rencontré un franc succès.

Le contact avec d'autres structures petite enfance permet de sensibiliser l'équipe à d'autres manières de faire et de s'enrichir d'expériences nouvelles.

3.4 Les moyens

- Utiliser des outils pédagogiques diversifiés : Afin d'éveiller l'enfant à d'autres cultures (CD, LSF...)

- Continuer à travailler et à proposer des animations régulières avec les différents partenaires : l'ouverture vers le monde extérieur est un outil important pour favoriser la socialisation des enfants. Le RPE, la médiathèque, le LAEP et la micro-crèche sont des partenaires avec lesquels des activités sont organisées régulièrement. La PMI est également un partenaire essentiel de la crèche.

- Poursuivre les partenariats existants :

- Avec le CAMSP, pour pouvoir accueillir de manière adaptée des enfants présentant un handicap et/ou atteints de maladie chronique ;

- Avec les écoles maternelles, afin de préparer la rentrée scolaire ;

- Avec l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS), pour poursuivre l'accueil d'enfants atteints de surdité ;

- Avec les structures petite enfance, afin de partager des expériences et mettre en place des projets.

- Organiser des temps collectifs avec les parents pour avoir du temps pour se connaître : des interventions ponctuelles de parents et de grands-parents sont également encouragées (mois des parents, ateliers cuisine, danse, musique, chant, jardinage...)

- « Changer d'espace pour changer d'air » : investir toutes les salles que les professionnels ont à leur disposition et sortir régulièrement à l'extérieur pour permettre aux enfants de se dépenser. La crèche dispose d'un grand jardin ombragé. Dès que les conditions météorologiques le permettent, les enfants des 2 groupes jouent, jardinent, se cachent dans les cabanes, font du toboggan, font des pique-niques et goutent dans le jardin. Des sorties pour découvrir le marché

local, pour faire le défilé du carnaval, pour assister aux spectacles à l'ECJB et pour aller se promener dans le quartier sont également organisées.

4. LE PLAISIR

4.1 Définition

Le plaisir est un état personnel qui tend vers le bien être. Il est recherché par tous. C'est un enrichissement qui œuvre à un épanouissement et procure de la satisfaction.

C'est une sensation agréable apportant un bénéfice positif qui permet l'apaisement des besoins ou qui survient lorsque les besoins sont satisfaits.

« Le plaisir ne vaut que s'il est partagé. »

4.2 Les objectifs

- Apporter une satisfaction personnelle et collective

Un des objectifs de la crèche est qu'enfants, parents et professionnels s'épanouissent et soient à l'aise dans la collectivité. Le plaisir « se transmet » d'adulte à enfant et d'enfant à adulte. Lorsque l'un des acteurs éprouve du plaisir dans son lieu de vie, l'ambiance, l'entente et le partage en seront d'autant plus favorisés.

L'équipe veut avoir le plaisir de pouvoir agir selon ses valeurs et que celles-ci soient partagées avec tous les acteurs. Le dynamisme de l'équipe éducative permet la mise en place de projets, l'évolution des pratiques professionnelles et des échanges riches. Ce plaisir partagé est essentiel dans le travail quotidien.

- Permettre aux enfants de faire le plein de « bonnes » sensations pour se développer

Les professionnels souhaitent que les enfants soient armés de bagages solides et utiles pour découvrir et appréhender la vie, en tant que futur adulte, de manière plus sereine.

Les moments positifs vécus dans la collectivité leurs permettront de s'insérer plus facilement dans la société.

L'équipe cherche à ce que les enfants découvrent qu'à travers l'épreuve du passage dans le collectif, il y a un intérêt positif.

Pour éprouver du plaisir, il est nécessaire d'avoir des ressentis positifs. Apprendre et retirer du positif de chaque situation est essentiel pour aller de l'avant.

4.3 Les actions au quotidien

- Les actions auprès des enfants :

Veiller à ce que l'enfant soit accueilli et reconnu comme personne en tant que telle est indispensable pour lui permettre d'exister et ainsi d'accéder au plaisir.

Laisser l'enfant découvrir les choses par lui-même et à son rythme lui permettra de gagner en confiance et en plaisir.

Valoriser toutes les actions agréables pour que l'enfant ait envie de venir à la crèche.

- Les actions auprès des familles :

Permettre aux parents de profiter de temps pour eux en étant rassurés et sereins à l'idée de laisser leur enfant à la crèche. Il est important qu'ils sachent que leur enfant, au-delà de l'encadrement, s'amuse.

Tous les temps de transmission avec les familles peuvent procurer du plaisir. En effet, partager entre adultes autour de son propre enfant apporte une satisfaction pour les parents.

- Les actions auprès de l'équipe et des partenaires :

Pour les professionnels, il est important de se rappeler que le travail est épanouissant. Le plaisir s'acquiert au contact des autres.

Être en lien avec les partenaires apporte du plaisir. Cela permet de sortir du quotidien et ainsi redonne un autre rythme, une autre motivation.

4.4 Les moyens

- Proposer des activités adaptées au développement, à l'âge, à la maturité de chaque enfant. Il est important de ne pas donner aux enfants des objectifs démesurés pour ne pas les mettre en situation d'échec.

- Proposer des sorties dans le jardin ou en extérieur dès que cela est possible. Le contact réel avec la nature est essentiel au développement de l'enfant. Cultiver le jardin, jouer avec des éléments de la nature, contempler, rêver, découvrir les petites bêtes du jardin, se promener apporte bien-être et calme à l'enfant.

- Encourager le développement de la propre personnalité de l'enfant en lui laissant le choix dans les activités.

- Valoriser l'enfant quand il fait de nouvelles acquisitions pour lui donner confiance en lui et en ses capacités. Le renvoyer également à sa propre satisfaction pour qu'il intègre que le positif est pour lui-même et non pour faire plaisir à l'adulte.

- Dépasser la technicité des soins pour que les moments de soin soient propices à la relation.

- Faire participer les familles aux projets, activités, réunions... Mais également mettre en place des temps informels dans lesquels un espace de discussion et d'échange est possible et agréable. Ces temps doivent aussi être favorisés au sein de l'équipe pour développer une complicité entre les professionnels.
- Mettre en place des outils de transmission ludiques avec les familles (photos...).
- Ne pas se priver de moments spontanés dans la relation. Proposer de l'inattendu pour casser la routine. Être capable de prendre de la distance, d'alléger, de s'autoriser à sourire, à rire dans le dialogue avec les familles. Il est important de laisser place à la spontanéité et à la plaisanterie. Cette spontanéité est également à valoriser au niveau du travail auprès des enfants. En effet, il est essentiel de laisser la porte ouverte à ses envies par rapport au travail.
- Laisser la possibilité aux partenaires de venir et d'échanger avec l'équipe. Développer des projets porteurs qui amènent du dynamisme avec les partenaires extérieurs est important.
- Se renouveler en allant en formation. Se donner le droit d'aller voir ailleurs et d'y piocher les éléments positifs. Pouvoir expérimenter, se donner le droit à l'erreur.

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

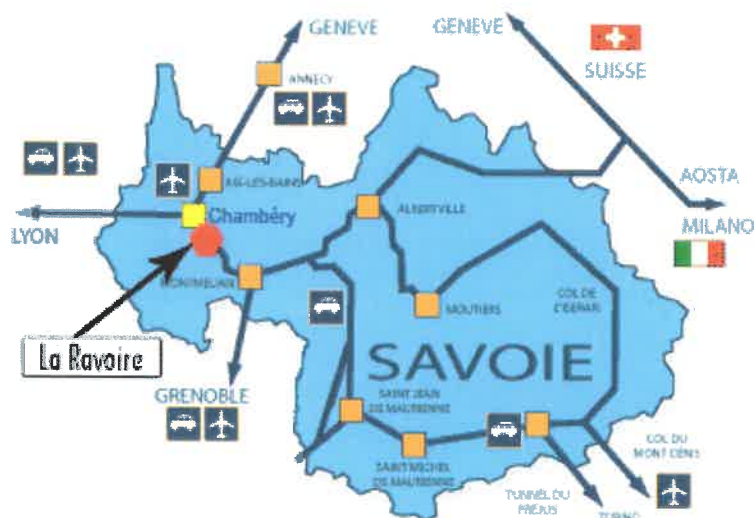
1. LES CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

1.1. Les caractéristiques du lieu d'implantation de la structure

La commune : Village agricole jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, La Ravoire est aujourd'hui la 3^{ème} commune la plus peuplée de l'agglomération Chambérienne. Elle est située au sud du territoire chambérien et elle est caractérisée par une structure péri-urbaine.

Traversée par deux grandes infrastructures (voie rapide et autoroute, voie ferrée et route départementale 1006), la commune de La Ravoire est historiquement la « grande route » menant vers l'Italie.

La partie centrale, qui concentre la majeure partie du territoire, constitue un véritable territoire urbain, en ligne directe par la colline de la Trousse avec Chambéry.



La Ravoire est une commune située dans le département de la Savoie, à 5 kilomètres au sud-est de la préfecture de Chambéry. Elle fait à ce titre partie de l'agglomération chambérienne et de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry.

La commune de la Ravoire est le chef-lieu de canton composé de La Ravoire, Saint-Baldoph, Challes les eaux, Saint Jeoire Prieuré et Barberaz.

Située dans la première couronne du bassin chambérien, La Ravoire se caractérise par sa qualité de vie et son dynamisme économique : elle comporte un pôle économique dynamique et diversifié regroupant plus de 300 entreprises et mêlant des activités industrielles et tertiaires

ainsi que des activités plus traditionnelles. Ces entreprises sont regroupées au sein de 5 zones d'activités - d'une superficie totale de près de 50 hectares - et de centres commerciaux représentant au total près de 4076 emplois et une population de 4065 actifs de 15 à 64 ans (INSEE 2018).

Les équipements présents sur le territoire :

- Une mairie
- Une médiathèque
- Un CCAS
- Un centre social départemental (PMI, assistants sociaux...) en limite de la commune.
- 4 écoles élémentaires (dont 1 privée) : 3 écoles sur le centre-ville et une sur le quartier de Féjaz
- Une crèche communale sur le centre-ville
- 5 micro-crèches (dont 4 privées) : la micro-crèche communale est située le quartier de Féjaz
- Un relais Petite Enfance qui intervient sur le centre-ville et le quartier de Féjaz
- Un lieu d'accueil enfants-parents proposant un accueil sur le centre-ville et un sur le quartier de Féjaz
- Des ateliers parentalité proposés sur le centre-ville et sur le quartier de Féjaz durant les vacances scolaires
- Deux Espaces Publics Numérique
- Une soixantaine d'associations actives
- Une salle d'animation pour les seniors au niveau du centre-ville
- Une maison de quartier à Féjaz, regroupant un espace partagé, des permanences du CCAS, des permanences des services petite enfance : LAEP, ateliers parentalité, massage bébés, consultations PMI, RPE, également un espace public numérique et des permanences sur rendez-vous des services de la Mairie (Etat civil, urbanisme, police municipale, etc.).
- Des ateliers numériques proposés sur le centre-ville et sur le quartier de Féjaz
- Deux collèges (dont 1 privé)
- Deux lycées
- 3 Gymnases couverts et 1 plaine sportive avec 3 terrains
- Une salle de spectacle communale au centre-ville
- Des espaces verts aménagés
- Un jardin participatif sur le quartier de Féjaz
- De nombreux commerces
- Des restaurants
- Une zone artisanale

1.2. Les caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population.

La Ravoire a une population totale de 9708 habitants (population totale INSEE 2022 - entrée en vigueur au 01/01/2025) :

- ❖ Une forte part de nouveaux habitants plutôt jeunes, avec un profil assez familial et une forte part d'actifs occupant des postes de professions intermédiaires ;

- ❖ La part des personnes seules et des familles monoparentales a fortement augmenté depuis 10 ans. Ce type de ménage est le plus vulnérable économiquement, la situation de mono parent amène une plus grande vulnérabilité socio-économique (ressources financières délicates, problèmes de mode de garde, isolement social). Un recensement a été effectué sur la commune de La Ravoire début 2025, nous sommes donc en attente des nouveaux chiffres ;
- ❖ Parallèlement, le taux de pauvreté (part de la population percevant moins de 60% du revenu médian national) est de 10% à La Ravoire ; contre 14.4% de la population de France Métropolitaine ;
- ❖ La commune comptait deux Quartiers en Veille Active (QVA – Politique de la Ville) jusqu'à fin 2023. Depuis 2024, un seul quartier a été défini par Grand Chambéry comme « en Veille Active » (Quartier Valmar dont Pré Hibou). Dans ce secteur géographique, les difficultés de subsistance de la population se matérialise de manière importante. Le quartier de Féjaz qui n'est plus aujourd'hui classé « en Veille Active » présente, malgré tout, des publics en fragilité également ;
- ❖ 32 foyers ravoiriens ont recours à l'aide alimentaire soit environ 70 personnes ;
- ❖ Hausse des informations préoccupantes depuis plusieurs années ;
- ❖ Des modes de garde en flux tendu avec une liste d'attente pour l'accueil en crèche et micro-crèche municipales. L'accueil collectif se diversifie avec la création de micro-crèches privées n'étant pas toujours accessibles à tous les foyers. Le nombre de familles ayant recours à l'accueil individuel est en baisse, ceci pouvant s'expliquer par une diminution du nombre d'assistantes maternelles agréées ainsi que les modalités d'accueil ne correspondant pas toujours aux besoins des familles malgré des places encore disponibles chez certaines.

Face à cette évolution, la commune s'adapte :

- ❖ Une attention particulière est portée aux familles monoparentales, aux foyers en précarité et aux seniors :
 - Création d'ateliers parentalité
 - Structuration d'un pôle d'animation seniors
 - Animation de la vie sociale (Maison de Féjaz, Salle Symphonie).
 - Aménagement de 2 places A Vocation d'Insertion professionnelle (AVIP) à la crèche Les Lutins à partir de septembre 2025
- ❖ Des solutions de logements sont expérimentées :
 - Logements thérapeutiques adaptés (CHS de Bassens)
 - Hébergement d'urgence temporaire pour des personnes en situation de non-logement (Association ACFP)
 - Logements sociaux réservés aux seniors (OPAC)
 - Logements inclusifs (APEI)
- ❖ Un accès à la culture pour tous est proposé par le CCAS aux personnes fragiles avec l'association « culture du cœur » et en lien avec l'Espace Culturel Jean Blanc.
- ❖ Un accompagnement social de 1^{er} niveau est proposé par le CCAS (démarches administratives, accès aux droits)
- ❖ Des ateliers socio linguistiques à destination des personnes souhaitant apprendre ou se perfectionner en langue française sont organisés une demi-journée par semaine (hors vacances scolaires) depuis septembre 2023. L'accès à ces ateliers est favorisé pour les personnes vivant dans le Quartier en Veille Active
- ❖ L'inclusion de tous en milieu collectif est favorisée au niveau des modes d'accueil des moins de 3 ans pour permettre l'insertion sociale

2. L'INTEGRATION DE LA STRUCTURE A SON ENVIRONNEMENT ET LE MAILLAGE AVEC L'OFFRE DE SERVICE DE SES PARTENAIRES

La crèche Les Lutins est au cœur du quartier du centre-ville. Cette implantation favorise la proximité avec les équipements et services. Dans le but de créer un réseau pluridisciplinaire autour des familles, la structure travaille en lien avec nombre de services alentours et partenaires :

- **La municipalité**, gestionnaire du lieu d'accueil, entretient de nombreux liens avec la structure :
 - *L'adjointe en charge de la petite enfance*, garante de la politique mise en œuvre par la commune en termes d'accueil du jeune enfant. Son action se décline dans le quotidien de la structure lors de rencontres avec les professionnels et les familles (commission petite enfance...), dans les bilans, évaluations et projets concernant la structure, l'adéquation de l'offre de garde et des orientations de la commune en termes de politique petite enfance.
 - A différents niveaux des liens se font avec les services de la municipalité :
 - *Service technique* pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts
 - *Service comptabilité* pour les budgets de fonctionnement et d'investissement de la structure
 - *Service communication* permettant de travailler sur les différents supports accessibles aux familles
 - *Service du personnel* pour la gestion du temps de travail des professionnels et des remplaçants éventuels
- **Les acteurs petite enfance de la commune** : Il existe depuis de nombreuses années une collaboration sur les projets communs tels que l'opération 1ères pages, la semaine des Raconte-Tapis, le spectacle de fin d'année...
 - **Le Relais Petite Enfance (RPE) « Les Elfes »** : est un partenaire privilégié de la crèche à plusieurs niveaux :
 - Information des familles sur le mode d'accueil individuel
 - Depuis plusieurs années des animations communes sont instaurées pour les enfants de la crèche et les assistantes maternelles. Ces projets sont organisés pour créer du lien avec les assistantes maternelles, pour amener les enfants à sortir de leur contexte d'accueil habituel et à découvrir de nouvelles sources d'éveil (musique, danse, motricité...).
 - **Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Clochette »** : il répond à des besoins spécifiques des familles pour pouvoir échanger sur la parentalité dans un lieu où enfants et parents peuvent se retrouver autour d'activités d'éveil. La crèche oriente parfois les familles vers ce lieu d'échange quand des difficultés se font ressentir lors de la séparation ou lorsque la personne accompagnant l'enfant semble souffrir d'isolement.
 - **La médiathèque** : Ce lien très riche pour les différents apports de la littérature infantile pour le jeune enfant est également l'occasion de valoriser un autre service de la commune envers ses usagers.
 - **L'école de musique** intervient à la crèche en faisant un mini concert pour les enfants en fin d'année.
 - **La micro-crèche « Les Lucioles »** : des projets communs sont mis en place. Des professionnels de la crèche peuvent être amenés à aller travailler à la micro crèche lorsque cela est nécessaire. Il arrive parfois que des enfants soient accueillis dans l'une ou l'autre structure lors des vacances scolaires.

- **Les autres partenaires :** La crèche est implantée dans un territoire dynamique comprenant de nombreux partenaires avec lesquels se sont mises en place des relations au fil des ans :
 - Les commerces du quartier : les enfants de la crèche se promènent régulièrement dans le quartier apprenant à se repérer, allant chercher du pain à la boulangerie par exemple. Il se crée ainsi une démarche active d'inscription dans la commune pour les enfants pouvant reparler de ce lien avec leurs familles
 - La PMI (Protection Maternelle et Infantile) et le Centre Social du Département : Ils exercent avec la crèche un lien étroit par leur proximité géographique. Il existe sur La Ravoire une relation privilégiée entre ces différents partenaires sociaux et la crèche permettant une écoute et une vigilance de qualité à l'égard des familles en exprimant le besoin
 - Le CCAS pour l'orientation de certaines familles dans leurs démarches (logement, insertion, culture...)
 - Les organismes médicaux sociaux : la crèche « Les Lutins » accueille des enfants porteurs de handicap et travaille en relais avec les organismes qui aident à la prise en charge de chacun. L'équipe éducative peut également interpeller ces organismes lorsqu'un enfant est en difficulté dans la collectivité
 - Les structures municipales de la couronne chambérienne : Depuis fin 2007 un réseau des responsables des structures Petite Enfance du bassin chambérien s'est organisé. Il a pour but d'évoquer les problématiques communes de fonctionnement (gestion des absences, du personnel remplaçant, protocoles...) de travailler sur le cadre législatif des équipements d'accueil de jeunes enfants
 - Les écoles maternelles : Chaque année à partir du mois de mai, plusieurs visites sont organisées dans les 2 écoles publiques du quartier (Pré Hibou et Vallon Fleuri). Les enfants sont répartis en plusieurs groupes et vont passer au moins 2 matinées dans leur future école accompagnés des professionnels de la crèche. Cela leur permet d'avoir un premier contact avec l'école, les instituteurs, les ATSEM et d'appréhender la vie en petite section. Ces visites sécurisent parents et enfants avant la rentrée scolaire
 - La Ronde de la Petite Enfance : depuis septembre 2024, la crèche les Lutins a intégré le groupe de la Ronde de la Petite Enfance. Eveil culturel et artistique des enfants à travers des spectacles partagés et des matinées récréatives ; partage de savoirs et d'activités entre professionnels de la petite enfance sont les objectifs visés par ce projet

3. LES MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES

Plusieurs instances existent pour recueillir les besoins des familles. Que ce soit lors de réunions, au moment des inscriptions ou encore lors d'échanges pendant les transmissions journalières, les familles parviennent à formuler ce dont elles ont besoin. C'est ainsi que des projets tels que la passerelle avec l'école, l'utilisation de couches bio, la participation à l'élaboration du projet éducatif ou encore la création de réunion d'information sur les modes de garde ont pu voir le jour.

La direction et l'équipe pédagogique sont à l'écoute et adaptent leur accompagnement aux besoins des familles.

3.1. Participation des familles à la vie de la structure.

La place et la participation des familles à la vie de la crèche est une mission essentielle pour l'équipe.

Des réflexions, des projets et des activités spontanées sont très régulièrement travaillés et organisés en ce sens :

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Information sur le lieu d'accueil	Réunions de parents : Lors de ce temps, certains points du règlement de fonctionnement sont abordés ainsi que la pédagogie et les projets de la structure.	-Permettre aux nouveaux parents de se rencontrer et d'avoir une présentation globale du service.	Une fois par an	-Invitations distribuées individuellement à tous les nouveaux parents
Être vecteur de lien social	Les p'tit dej : Une fois par mois nous offrons aux parents le p'tit dej dès 7h45	-Permettre aux parents et aux professionnels de mieux se connaître et de partager un temps convivial. -Permettre aux enfants et à leurs parents de vivre la séparation plus en douceur -Permettre aux familles de participer à la vie de leur enfant dans la structure - Projet soutenu financièrement par le Contrat de Ville	Une fois par mois avec un planning tournant du lundi au vendredi.	-Affichage dans la structure la semaine précédente. -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières. -Evaluation lors de l'évaluation annuelle du professionnel référent du projet.

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Sensibiliser à l'importance de l'émerveillement dès le plus jeune âge.	Journée à thème : La crèche se transforme et les parents sont invités à jouer le jeu en déguisant leurs enfants ou en apportant quelque chose en lien avec le thème choisi	-Émerveillement des enfants et de leurs parents -Travailler l'imaginaire dès le plus jeune âge -Sensibiliser à la créativité	Trois fois dans l'année	-Affichage dans la structure la semaine précédente -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières -Evaluation lors de l'évaluation annuelle du professionnel référent du projet
Faire participer les parents à la vie de la crèche	Mois des parents : les familles sont invitées à nous faire partager leurs talents en proposant une intervention de leur choix	-Permettre aux parents de venir proposer une activité au groupe d'enfants -Transparence entre parents et professionnels	Durant tout le mois de mars	-Affichage dans la structure 15 jours avant la mise en route de l'évènement -Tableau d'inscription en libre accès pour les familles -Evaluation lors de l'évaluation annuelle du professionnel référent du projet
Faire participer les parents à la vie de la crèche	Potager : Les parents et grands-parents sont invités à venir préparer le jardin et faire les plantations avec les enfants	-Découverte de l'origine des aliments (de la graine à la plante) -Toucher les fruits, les légumes, la terre, se salir -Développer le vocabulaire	1 à 2 matinées au printemps	-Affichage dans la structure 15 jours avant la date -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières -Evaluation lors de l'évaluation annuelle du professionnel référent du projet

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Eveil culturel et artistique	Spectacle de fin d'année : Les parents sont invités à venir assister au spectacle avec leur(s) enfant(s) ou à accompagner le groupe.	-Découverte de l'Espace Culturel Jean Blanc -Assister à un spectacle petite enfance -Eveiller à l'art	1 fois par an	-Distribution d'invitation le mois précédent -Affichage dans la structure le mois précédent -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières -Evaluation crèche et collègue à la culture pour ajuster les propositions de spectacle les années suivantes
Sensibiliser les parents à la lecture dès le plus jeune âge	Opération premières pages : A l'occasion de l'opération premières pages, un spectacle est préparé par les équipes petite enfance de la commune en s'inspirant du livre offert à tous les enfants nés dans l'année précédente	-Sensibilisation à l'outil livre dès le plus jeune âge avec la découverte ludique, poétique et artistique de la lecture à travers la présentation du livre via le spectacle -Faire connaître les partenaires de la crèche (RPE, médiathèque, LAEP...) aux familles	Le spectacle est proposé aux familles lors du weekend de la fête des mères, et est rejoué ensuite dans les différentes structures ou à la médiathèque	-Invitation à retirer le livre dans une des structures petite enfance envoyée par la CAF -Invitation au spectacle donnée en main propre aux familles avec explication de l'évènement -Affichage de l'évènement -Mise en ligne sur le site de la commune -Evaluation en réunion avec tous les partenaires

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Sensibiliser les parents à la lecture dès le plus jeune âge.	Semaine des raconte tapis : Les services petite enfance ainsi que la médiathèque proposent aux familles de découvrir des histoires accompagnées de la manipulation de raconte-tapis loués pour l'occasion	-Sensibilisation à l'outil livre dès le plus jeune âge avec la découverte ludique, poétique et artistique de la lecture à travers la présentation du livre via la découverte et la manipulation des tapis -Faire connaître la médiathèque aux familles	Du mardi au samedi, une semaine dans l'année, en général au mois d'avril	-Distribution en main propre des flyers pour informer les familles de l'évènement -Affichage de l'évènement -Mise en ligne sur le site de la commune -Evaluation en réunion avec tous les partenaires
-Sensibiliser les parents à l'importance de la musique dès le plus jeune âge -Créer du lien entre partenaires	Fête de la musique : Elle vient clôturer les ateliers musicaux organisés par les équipes petite enfance. Les assistantes maternelles et les parents sont invités à y participer avec leurs enfants	-Découverte de la musique, des instruments -Manipulation -Partage d'un temps festif avec les partenaires -Faire se rencontrer les assistantes maternelles et les professionnels de crèche sur un projet commun	Le jour de la fête de la musique	-Distribution d'invitation le mois précédent -Affichage dans la structure le mois précédent -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières -Evaluation crèche et collègue à la culture pour ajuster les propositions de spectacle les années suivantes

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Créer du lien	Pique-nique fin d'année : Les parents sont invités à venir partager un pique-nique un soir du mois de juin dans le jardin sous forme de buffet froid	-Partager une soirée avec les familles -Prendre le temps d'échanger	1 fois par an avant les vacances d'été	-Affichage dans la structure le mois précédent -Tableau d'inscription en libre accès pour les familles -Information de vive voix aux familles lors de la réunion de parents + lors des transmissions journalières
Partage et découvertes culinaires	Semaine du goût : un thème est choisi en équipe et durant cette semaine, nous invitons les parents à nous faire découvrir des plats ou gourmandises. L'équipe propose aussi des mets à faire déguster aux parents le matin et/ou le soir.	-Découvrir des spécialités -Parler des différentes cultures avec les enfants	Tous les jours pendant 5 jours	-Affichage 15 jours avant la semaine du goût -Tableau d'inscription en libre accès pour les familles -Information de vive voix aux familles lors des transmissions Journalières

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Faire participer les parents à la vie de la crèche	Médiathèque / Carnaval : Les parents et/ou grands parents peuvent accompagner le groupe pour se rendre à la médiathèque ou à l'occasion du carnaval pour faire le tour du quartier Pour le carnaval, les parents sont invités à déguiser leur enfant	-Permettre aux enfants de pouvoir sortir de la crèche -Faire découvrir aux parents la médiathèque et le quartier	Médiathèque : 1 vendredi par mois Carnaval : 1 fois par an	-Pour la médiathèque : Affichage dans la structure la semaine précédente -Pour le carnaval : Affichage dans la structure le mois précédent Pour les 2 : -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières -Evaluation lors de l'évaluation annuelle du professionnel référent du projet
Faire participer les parents à la vie de la crèche	Grande semaine de la petite enfance : les parents sont invités à venir participer aux ateliers que l'équipe met en place chaque jour	-Faire découvrir des activités aux enfants et à leurs parents -Permettre aux parents de découvrir la collectivité en passant une matinée en crèche	Tous les matins pendant 5 jours au mois de mars	-Affichage 1 mois avant la semaine l'évènement -Tableau d'inscription en libre accès pour les familles -Information de vive voix aux familles lors des transmissions journalières -Evaluation lors de l'évaluation annuelle du professionnel référent du projet

Les familles, par le biais de la crèche peuvent connaître tous les acteurs de la petite enfance, de la culture, de l'art, de l'éducation, de la prévention et de la parentalité existants sur la commune.

La crèche met en valeur pour les familles les évènements communaux tels que le carnaval, KM0, la fête de la musique...

3.2. Actions de soutien à la parentalité proposées

La commune accorde beaucoup d'importance au soutien à la parentalité.

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Information sur les différents modes de garde	Réunions d'information sur les modes de garde : La directrice des crèches et la responsable du RPE présentent les différents modes de garde présents sur la commune et répondent aux questions des familles	Permettre aux jeunes parents d'avoir une connaissance plus précise des différents modes de garde, leurs fonctionnements et les procédures d'inscription	2 par an	-Information sur le site internet -Affichage à la micro crèche une semaine avant la réunion -Post sur Facebook -Questionnaire remis aux participants après chaque réunion pour évaluation des besoins et réajustement éventuelle de la présentation
Prévention	Rencontres mensuelles avec la puéricultrice de PMI : la directrice de la crèche et la puéricultrice de PMI se rencontrent pour échanger sur le suivi des familles en difficultés	Permettre un suivi individuel pertinent et adapté à chaque famille ayant un besoin spécifique d'accueil, de suivi et de soutien	1 fois par mois	La directrice informe les familles de vive voix que ce lien existe avec la PMI

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Prévention	Articles à destination des parents : Affichage d'articles pédagogiques dans le hall de la crèche traitant de problématiques du moment	Sensibilisation, prévention et éveil des familles à certaines problématiques	Toute l'année. Les articles sont changés en moyenne tous les 3 mois	-Affichage fixe au-dessus de l'article -Evaluation lors de l'évaluation annuelle du professionnel référent du projet
Partage	Bibliothèque des parents : Une trentaine d'ouvrages pédagogiques sélectionnés par l'équipe sont empruntables par les familles de manière autonome	Permettre aux parents de trouver leurs propres réponses à travers des ouvrages en lien avec la pédagogie travaillée dans la crèche	Toute l'année	-Affichage fixe au-dessus des livres en libre accès et du classeur d'emprunt pour expliquer le projet -Evaluation lors de l'évaluation annuelle du professionnel référent du projet
Promouvoir l'allaitement maternel	Espace allaitement : Un espace dédié à l'allaitement a été aménagé à la crèche	Faciliter l'accueil des mamans qui allaitent en leur permettant un moment d'intimité avec leur enfant	Toute l'année	-La directrice informe les familles de vive voix que cet espace existe -Présentation lors de la visite de la crèche

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalité d'information et d'évaluation des actions mise en place
Soutien à la parentalité	Référente parentalité : L'EJE de la crèche est également la responsable du Lieu d'Accueil Enfants Parents et la référente parentalité de la commune. Des ateliers sont mis en place en direction des parents, en priorité dans les quartiers de veille active de la commune	-Favoriser l'intuition parentale -Renforcer les liens intergénérationnels -Soutenir les parents dans leur rôle de premier éducateur de l'enfant	Le LAEP est ouvert les mardis (centre-ville) et jeudis matin (Fejaz) hors vacances scolaires. Les ateliers de parents sont ouverts pendant les vacances scolaires les mardis (centre-ville) et jeudis matin (Fejaz)	-Affichage dans les structures de la commune -Flyers mis à disposition dans les structures de la commune -Présentation des ateliers lors des réunions d'information sur les modes de garde -Présentation des ateliers lors des inscriptions à la crèche
Soutien à la parentalité	Accueil des petits frères/sœurs pendant les sorties organisées par les groupes scolaires (piscine, bibliothèque, patinoire...) ou les rdvs médicaux des plus grands	Permettre aux parents de passer un moment privilégié avec leurs aînés dans leur temps scolaire	Selon les besoins	-Information de vive voix -Evaluation lors du rapport d'activité

4. LES DISPOSITIONS PRISES POUR PERMETTRE A DES FAMILLES RENCONTRANT DES SITUATIONS PARTICULIERES D'ETRE ACCUEILLIES DANS LA STRUCTURE.

4.1. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale ou professionnelle

La crèche reflète la mixité sociale et l'intégration multiculturelle. Elle est accessible à tous les enfants, y compris les enfants issus de familles en situation de pauvreté ou dont les parents sont demandeurs d'emploi, dans des parcours d'insertion sociale ou professionnelle et aux familles monoparentales. Une attention particulière est donnée pour l'accueil de ces familles notamment :

- Lors de la commission d'attribution des places, ce critère est prioritaire. Il l'est également lors des inscriptions en occasionnel
- Des places de dépannage pour l'accueil des enfants dont l'un ou les 2 parents entre(nt) dans un parcours de formation ou d'insertion sociale ou professionnelle sont proposées
- 2 places A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) sont mises en place depuis septembre 2025
- Les rencontres avec la puéricultrice de PMI permettent également de maintenir une attention particulière sur ces familles

4.2. Les modalités d'accueil d'urgence.

Une place d'accueil d'urgence est réservée par tranche de 20 enfants. Aucune réservation n'est possible. Les situations d'urgence sont soumises à l'appréciation de la responsable. Lors d'un entretien préalable, les solutions les plus adaptées pour l'enfant sont évoquées. La durée de l'accueil est définie en fonction des besoins.

Les situations relevant de l'accueil d'urgence sont :

- Un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents, pour des motifs exceptionnels, souhaitent bénéficier d'un accueil d'urgence (maladie de l'assistante maternelle, hospitalisation d'un parent, grand parent qui garde habituellement l'enfant...)
- Un enfant fréquentant la structure de manière occasionnelle ou sur un contrat à temps partiel qui aurait besoin d'une prise en charge ponctuelle en urgence en dehors de son temps de présence prévu.

Dans ces cas-là, la structure peut accueillir ces enfants en surnombre sous réserve que le taux d'encadrement soit respecté.

5. LES ACTIVITES DE LA STRUCTURE AFIN DE L'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

Depuis de nombreuses années, une démarche de réflexion sur le développement durable est mise en œuvre sur la structure : entretien écologique des locaux, produits et matériaux utilisés

dans les soins quotidiens des enfants (repas, changes, pharmacie...), sensibilisation à la limitation des déchets...

Plusieurs actions sont mises en place en ce sens :

Soins des enfants :

- Linge **lavable** : gants de toilette pour le change et le débarbouillage des repas, serviettes de change, bavoirs et sur-chaussures **lavables** pour les parents et intervenants extérieurs
- Change des enfants à **l'eau et au savon**
- Test en 2014 de 10 semaines de **couches lavables** sur un groupe de 10 enfants
- Utilisation des couches **Bébécouches écologiques**
- **Limitation dans l'utilisation des produits de soin** (liniment, crème de change Weleda, crème solaire bio) **et de pharmacie** (Apaisyl Baby)
- Réutilisation des serviettes abimées pour une seconde vie (petites lavettes pour débarbouillage)

Alimentaire :

- Depuis juillet 2024, la société API Restauration fournit les repas et gouters de la crèche. Cuisine située à Corbas, API Restauration élabore des menus adaptés aux tout-petits en utilisant des produits bio, frais, locaux et de saison. Les menus sont mis en ligne sur le site internet de la commune et affichés dans la crèche
- **Potager participatif** : les familles peuvent apporter des graines et des plants et participer aux plantations
- **Passage à l'eau du robinet pour faire les biberons** pour supprimer l'usage des bouteilles en plastique
- **Suppression de l'utilisation du plastique** pour la vaisselle des enfants (assiettes, verres, couverts, biberons) : céramique, inox et verre sont utilisés (loi Egalim). Une information a été donnée à toutes les familles concernant la Loi Egalim notamment pour encourager l'utilisation de biberons en verre

Activités :

- **Récupération** de divers matériaux pour les activités à la crèche (rouleaux en carton, jouets et jeux, tissus divers...)
- Boîte à « bidules » : jouer **avec des objets récupérés**, de façon thématique ou libre : flacons, bouchons, bigoudis, boîtes...
- Mise en valeur de la récupération d'affiches du service culturel, de cartons de couches...
- Limiter les photocopies

Entretien et divers :

- **Tri sélectif** depuis 2015
- Mise en place d'un **composteur** en septembre 2017 dans lequel sont mis les déchets verts des repas des enfants

- **Limitation dans l'utilisation du plastique** pour la vaisselle des enfants (assiettes, verres, couverts, biberons) : céramique, inox et verre sont favorisés au maximum
- Lessive et nettoyant lave-vaisselle **écolabel**
- **Affichage** plastifié **réutilisable**
- Installation de **mousseurs sur tous les robinets** pour économiser l'eau
- Utilisation du **vinaigre blanc** comme détartrant
- Depuis septembre 2020, utilisation **d'une centrale d'eau ozonée stabilisée qui est** une solution nettoyante, assainissante et destructrice d'odeur.

CONCLUSION

L'équipe a conscience de l'importance et des enjeux de ce projet, tant pour la santé des enfants et de l'équipe que pour les valeurs écologiques défendues, véhiculées et développées au sein de la crèche.

PROJET PEDAGOGIQUE

1. L'ACCUEIL

Notre objectif est d'accueillir l'enfant et sa famille dans la bienveillance et de façon globale (physiquement et psychologiquement) pour apporter confiance et sérénité à l'enfant, ses parents et à l'équipe.

1.1. Accueillir en étant disponible

Le 1^{er} accueil

Nous accordons une importance particulière à la première rencontre avec les familles. Pour la plupart, ce premier accueil se fait lors du rendez-vous d'inscription avec la responsable ou la responsable-adjointe de la structure. Ce temps d'échange permet de présenter la structure, le fonctionnement, de répondre aux questions des familles, de rassurer les parents et d'échanger autour de leurs besoins de garde.

Une réunion d'accueil est organisée pour les nouvelles familles. Ce temps privilégié permet aux parents de se rencontrer, de faire la connaissance de l'ensemble de l'équipe, de mieux comprendre le fonctionnement global de la structure (accueil quotidien, projets...) et de poser des questions.

L'adaptation

Dans la mesure du possible, deux référents feront l'adaptation de l'enfant. Ceci est rassurant pour les parents, pour l'enfant et permet de créer un lien de confiance pérenne. Pendant ces premiers temps de présence, l'enfant aura tout de même des interactions avec les autres professionnels qui pourront le prendre en charge dans la journée pour lui permettre de s'ouvrir petit à petit aux autres personnes.

Ce temps d'adaptation est très important pour le futur accueil de l'enfant. Nous apprenons petit à petit à nous connaître et la confiance s'instaure progressivement.

Nous essayons de planifier les mêmes conditions d'accueil pendant les premiers rendez-vous : entre 30 minutes et une heure/même temps dans la journée/mêmes horaires.

Lors du premier rendez-vous, nous invitons les parents à nous parler de leur enfant. Le support « ma petite histoire » est rempli, il permet de garder une trace des habitudes de vie de l'enfant. Si nous sentons l'enfant et ses parents prêts, nous proposons à ces derniers de s'écarter physiquement de leur enfant afin d'aller visiter la structure avec le 2^{ème} professionnel.

Chaque adaptation est différente. Certains parents peuvent avoir du mal à partir ou à donner leur enfant dans les bras, d'autres au contraire vont avoir besoin de partir très rapidement. Notre rôle est d'observer pour pouvoir nous adapter à chaque famille.

Lors du 2^{ème} rendez-vous, l'enfant reste un moment seul à la crèche. Nous accordons beaucoup d'importance à laisser le temps aux parents pour se séparer de leur enfant. L'important est que ceux-ci partent sereinement et en confiance. Si certains ressentent le besoin de revenir plus tôt ou de téléphoner, ils peuvent le faire.

Les adaptations sont individualisées. Nous allons au rythme de chaque enfant. Plus nous prenons le temps et sommes à l'écoute, plus l'adaptation se passe sereinement et une relation de confiance peut s'installer.

L'accueil quotidien

Les parents peuvent entrer dans la salle de vie et entreprendre un jeu avec leur enfant avec leur enfant pour l'amener à se séparer sereinement. En procédant de la sorte, nous souhaitons leur permettre de s'investir dans le lieu de vie de leur enfant.

Tout comme pour les enfants, nous accordons une importance particulière à laisser place à la spontanéité du côté des professionnels. Nous écoutons nos envies, nos motivations pour la mise en place d'activités particulières au cours de la journée.

Tous les doudous et sucettes sont acceptés, qu'ils soient petits ou gros !

Si une situation nous dépasse, nous invitons chaque professionnel à en parler et à passer le relais.

L'observation est un outil de notre quotidien, indispensable pour répondre à un accueil et permettre un accompagnement de qualité de l'enfant et de sa famille.

1.2. Accueillir en accordant de l'importance à la communication

Bienveillance, communication positive et écoute active sont des valeurs qui nous tiennent à cœur et que nous intégrons au maximum dans nos pratiques.

Il nous paraît indispensable de faire preuve de transparence, en s'adaptant à la demande de la famille, à la situation et en allant chercher l'information lorsqu'on ne la connaît pas.

La communication est un acte essentiel de notre quotidien. Pour une meilleure continuité entre la maison et la crèche et ainsi offrir une prise en charge de l'enfant la plus adaptée possible, nous invitons les parents à nous faire part d'informations qu'ils considèrent comme importantes au moment de l'accueil. En effet, ces informations, ainsi que nos observations nous permettent de mieux comprendre le comportement de l'enfant et d'adapter au mieux nos réponses.

Pour une bonne cohérence dans le travail d'équipe, nous avons mis en place un cahier de transmission. Ce cahier ne peut pas être lu par les parents afin de conserver la confidentialité de la journée de chaque enfant.

Les cahiers de change sont conservés dans chaque salle de bain. Ceux-ci ne sont pas reportés sur les cahiers de transmission, sauf si c'est une demande d'un parent pour une observation particulière à un moment précis.

Concernant les transmissions, nous faisons un retour sur tout ce qui concerne la journée de l'enfant (activités, anecdotes...), son sommeil et, pour les petits, les heures de repas.

Nous ne cachons pas les actes d'agressions (morsures, bagarres...) aux parents, nous restons honnêtes sans dramatiser la situation. Dans tous les cas nous ne divulguons pas le nom de « l'agresseur ».

Nous encourageons les parents à prendre connaissance des divers affichages dans la structure (point info santé, fermetures, projets, articles...).

Nous sommes aussi là pour permettre aux parents de faire une pause, de pouvoir parler librement sans être jugés.

2. LES TEMPS DE JEUX ET D'EVEIL

Notre objectif est d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages à travers ses explorations afin de l'amener à développer son besoin d'autonomie, de socialisation, de plaisir et sa confiance en soi.

Le jeu est essentiel dans le développement de l'enfant. Plus qu'une activité, c'est un état d'esprit, une manière d'être qui permet un apprivoisement du réel par l'approche imaginaire et symbolique. Il permet également à l'enfant de vivre des situations de satisfaction ou de frustration.

C'est aussi par le jeu que l'enfant se grandit, à travers ses explorations, ses découvertes et ses expérimentations. Le jeu lui permet d'apprivoiser petit à petit, à son rythme, son environnement afin de mieux l'appréhender par la suite. Cela lui demande beaucoup d'énergie et mobilise toutes ses capacités.

L'équipe a réfléchi à l'accompagnement des enfants lors de ces moments de jeux au quotidien. Il est important de mettre en place autour de lui un environnement sécurisé et propice à son développement. Cela, tant dans la cohérence au sein de l'équipe, dans l'aménagement de l'espace proposé, que dans la variété de ce qui est mis à sa disposition.

2.1. Jouer et s'éveiller en étant en sécurité physique et affective

L'aménagement de l'espace

L'équipe propose un aménagement de l'espace varié, avec des coins fixes et d'autres modulables qui peuvent s'adapter selon le besoin des enfants et/ou des professionnels.

Des espaces fixes :

Ce sont différentes zones dans les pièces de vie qui restent stables :

- Coin activités manuelles avec table et chaises (libre choix à l'enfant de s'asseoir ou non) et jeux à disposition (exemple : maisons des formes)
- Coin calme avec tapis, coussins, livres...
- Espace jeux symboliques : dinette, garage, coin poupées...
- Espace moteur (toboggan)

Ils invitent aux jeux, servent de repère à l'enfant, de cadre rassurant, lui permettant de se sentir en sécurité et en confiance pour aller explorer, expérimenter sans orientation directe de l'adulte.

L'enfant va pouvoir évoluer librement dans ces espaces en fonction de ses besoins du moment.

Des espaces mobiles :

L'ameublement, comme les cloisons modulables nous permet de faire évoluer les espaces selon les besoins des enfants, leur nombre, mais aussi selon les propositions d'activités de l'adulte.

Les professionnels veillent à changer régulièrement les jouets à disposition afin d'enrichir le quotidien des enfants et varier les propositions.

Les différents temps d'activités

Les temps de jeux libres, activités guidées, projets et itinérance ludique sont diverses propositions faites aux enfants. Elles permettent d'entretenir un quotidien « vivant » qui s'adapte aux besoins de chacun.

Les professionnels adaptent les activités selon les besoins du groupe et les moments de la journée. Ils veillent à alterner des propositions de temps calmes, de jeux plus actifs et respectent un équilibre entre les temps de jeux libres et les activités guidées.

- Le jeu libre :

Qu'est-ce que le jeu libre ?

Le jeu libre c'est laisser l'enfant faire seul, sans directive de l'adulte et sans attente de résultat. C'est le laisser imaginer, inventer, créer, observer, échanger avec d'autres enfants pour se faire plaisir.

Il s'agit de tout ce que l'enfant peut trouver à disposition dans la pièce de vie où il évolue. Les différents espaces lui permettent d'évoluer selon ses envies et ses besoins.

A quoi sert le jeu libre ?

Jouer librement permet aux enfants de développer leur confiance en eux. Ils sont autonomes dans l'imitation et la créativité.

Ces temps permettent également de développer la socialisation en apprenant à découvrir et respecter l'autre, ses réactions de plaisir ou de colère... En apprenant aussi à partager les jeux.

L'enfant va pouvoir, de façon libre et sécurisée, aller vers ce qui l'entoure. Il va expérimenter, prendre du plaisir à ce qu'il fait mais aussi être confronté à la frustration. Le jeu lui fait vivre diverses émotions.

Comment se positionne l'adulte pendant les temps de jeu libre ?

Un des rôles de l'adulte est de porter un regard bienveillant et sécurisant sur le groupe pour permettre aux enfants de pouvoir jouer librement et sereinement.

L'adulte se positionne dans l'espace de jeu à hauteur d'enfant, à bonne distance (de manière à avoir une vue d'ensemble de la salle de vie) sans être « trop près » ni « trop loin » des enfants. Ce positionnement nous permet d'être sécurisants et disponibles pour l'enfant s'il nous sollicite.

Il nous paraît important de trouver un juste milieu entre « trop » de jeux et « pas assez ». En effet, avoir des jeux identiques et en nombre suffisant permet à chaque enfant de se diriger vers celui qui l'attire. C'est aussi lui permettre de se confronter à la frustration et à la patience lorsque le jeu dont il a envie est déjà investi par un autre enfant. Cette idée amène également les enfants à jouer « côte à côte » et à aborder les notions d'observation et d'échange.

• Le jeu guidé est un temps d'activité plus structuré :

Qu'est-ce qu'une activité guidée ?

Une activité dite « guidée » peut être un temps de jeu, d'activité manuelle, d'activité motrice ou d'activité de langage organisé et animé par un adulte. Elle est proposée en fonction de l'âge et de la maturité de chaque enfant et donc sur un temps plus ou moins long. Il n'y a pas d'obligation de participer à ce qui est proposé. L'enfant peut refuser, juste regarder, essayer et choisir d'arrêter.

A quoi sert une activité guidée ?

Ces moments sont l'occasion de vivre des temps en petit nombre, de faire des découvertes, de favoriser les interactions entre les enfants et de permettre des temps individuels en milieu collectif.

Ces activités font appel à la concentration, à l'imagination et à la créativité. Elles aident au développement du langage et à la confiance en soi, en son corps et en les autres. Elles permettent également aux enfants de se confronter à un cadre et à des règles particulières.

Pour les adultes, ces temps sont aussi un moyen d'avoir une observation plus fine des besoins et capacités des enfants.

Quand et comment proposer des activités « guidées » aux enfants ?

Une activité guidée peut être choisie par les enfants eux-mêmes en fonction de leurs envies. Elle peut être également choisie et proposée par l'adulte en fonction de ce que les professionnels observent des besoins des enfants et du groupe.

Il est important de laisser place à la spontanéité de chaque professionnel. Nous ne prévoyons pas forcément à l'avance ; sauf pour des projets ponctuels nécessitant un travail en commun.

Il est important de proposer une activité mais de ne jamais l'imposer. Parfois les enfants ont besoin qu'on leur propose plusieurs fois de venir participer à une activité pour dans un premier temps pouvoir juste observer ce qu'il s'y passe, puis dans un deuxième temps y participer. Il est important de leur laisser le temps d'appivoiser l'activité pour qu'ils puissent y prendre plaisir.

De même, nous n'imposons pas la manière de jouer. La première prise de plaisir dans une activité est la découverte.

Il est important de veiller à proposer une activité à un moment opportun et dans des conditions confortables. En effet, les professionnels doivent être en nombre suffisant pour que l'un d'entre eux puisse se détacher avec un groupe d'enfants sans mettre ses autres collègues dans la difficulté de gestion du groupe qui reste.

- **Les projets**

De nombreux projets sont mis en place par l'équipe au cours de l'année. Ceux-ci permettent de proposer des ateliers diversifiés aux enfants.

Ils font suite à des formations, des conférences, des échanges de savoirs avec d'autres professionnels d'autres structures, des envies de l'équipe. Certains de ces projets sont proposés avec des intervenants extérieurs. Ces temps enrichissent le quotidien des enfants comme des adultes, permettent des partenariats et ouvrent la structure vers l'extérieur.

- **L'itinérance ludique**

L'ouverture du portillon entre les deux salles de jeux offre la possibilité d'aller d'une salle à l'autre, d'être en groupe mixte, que petits et grands apprennent à vivre ensemble. Cela favorise les interactions entre les enfants.

Les professionnels se positionnent dans l'espace en fonction de là où s'installent les enfants. De cette façon, le groupe est réparti dans les deux salles à la convenance de chacun. Les enfants ont le choix, sont libres d'évoluer en autonomie sous le regard bienveillant de l'adulte qui est disponible et présent pour le groupe.

2.2. Jouer et s'éveiller en développant son autonomie

Favoriser la liberté d'action

Dès son arrivée à la crèche, le bébé évolue à son rythme et en fonction de ses capacités. Ainsi, un bébé ne sera pas placé dans une position non maîtrisée et dont il n'est pas capable de se sortir seul (exemple : un enfant qui ne sait pas s'asseoir seul ne sera pas mis en position assise). Cette liberté d'action, appelée motricité libre, lui permet de gagner en confiance en lui et en autonomie. Le professionnel sera là en soutien et en valorisation des compétences de l'enfant.

A travers les espaces proposés et la variété de jeux mis à disposition, l'équipe souhaite susciter chez l'enfant de la curiosité, de l'intérêt pour ce qui l'entoure.

Les professionnels ne font pas à la place de l'enfant, ils le valorisent dans ses actions, il a le droit de se tromper. Le cadre rassurant et l'accompagnement de l'adulte lui permettent de développer son autonomie.

Amener l'enfant à se socialiser

L'enfant arrivant dans un groupe est amené à expérimenter les règles du « vivre ensemble ». A chaque étape de son développement, il est initié à celles-ci : attendre son tour, faire attention aux autres enfants, partager, coopérer

Le jeu et le cadre posé par l'équipe l'aident à intégrer ces notions et à les éprouver. Les multiples explorations et expériences qu'il fait grâce au jeu lui permettent d'accéder à d'autres possibilités : il veut faire seul, imiter ce qu'il voit, jouer avec un autre enfant...

L'adulte est là pour valoriser ses découvertes, il propose plusieurs fois les mêmes jeux afin que l'enfant puisse renouveler ses expériences autant de fois qu'il le souhaite.

2.3. Une cohérence d'équipe pour jouer et s'éveiller sereinement

Afin d'assurer un quotidien sécurisant et bienveillant pour les enfants, il est nécessaire que les professionnels partagent les mêmes règles de vie liées à la collectivité.

Cette cohérence amène des repères à l'enfant et lui permet d'évoluer dans un climat de confiance.

La communication dans l'équipe nous amène à nous organiser de façon plus optimale. L'anticipation, la préparation puis la gestion de ce que nous souhaitons mettre en place va permettre à chacun de trouver sa place.

Faire en sorte, autant que possible, de nous adapter aux enfants, aux collègues, aux parents, d'orienter nos démarches dans un esprit d'entraide permettra à chacun de se sentir acteur dans le quotidien que nous offrons aux enfants et à leurs familles.

3. LE SOMMEIL

Notre objectif est d'accompagner l'enfant à s'endormir sereinement en collectivité.

Source de repos psychique et physique, le sommeil est un temps essentiel en crèche pour permettre à l'enfant de se ressourcer et de recharger l'énergie dépensée au cours de sa journée.

3.1. Aménager l'espace pour plus de sérénité

L'espace est aménagé dans les salles de vie de façon propice à un retour au calme avant la sieste (coin calme, musique douce, lecture de livres...). Cela permet un départ plus serein dans les dortoirs et facilite l'endormissement de chacun.

Chaque enfant peut dormir dans un lit adapté à son âge et à sa maturité : lits à barreaux de différentes tailles, lit bas à barreaux, barquettes.

Le choix de l'attribution des lits chez les bébés se fait en fonction de leur rythme et de la luminosité des dortoirs (certains bébés ont besoin de s'endormir dans le noir tandis que d'autres auront besoin de plus de clarté). Chez les plus grands, la répartition se fait en début d'année. Des réajustements sont toujours possibles tout au long de l'année en fonction des observations de l'équipe.

Afin de se repérer plus facilement et de faciliter les départs à la sieste, un plan des lits est affiché à l'entrée de chaque chambre ainsi que des photos des enfants au-dessus de leur lit.

3.2. Mettre en place des repères pour se sécuriser

La notion de confiance

Chaque enfant est unique et a donc un rapport différent avec le sommeil.

Lors de l'adaptation, l'échange avec les parents nous permet de connaître les habitudes de sommeil de chaque enfant à la maison. Dans un premier temps et dans la mesure du possible, nous adaptons les rituels de la maison à la crèche afin de rassurer l'enfant et d'instaurer petit à petit une relation de confiance. Cela est amené à évoluer dans le temps en fonction des besoins de l'enfant et de ses habitudes de sommeil prises à la crèche.

Nous invitons les parents à nous informer des changements concernant le sommeil de leur enfant afin d'adapter nos pratiques à la crèche.

Poussette, transat, tapis dans la salle, matériel de portage physiologique sont déterminés comme des outils pouvant être utilisés si l'enfant n'arrive pas à trouver le sommeil dans un lit. Cependant ils ne sont pas une fin en soi et le lit sera proposé de nouveau jusqu'à ce que l'enfant l'accepte.

Nous respectons le rituel d'endormissement propre à chaque enfant tant que cela ne gêne pas le groupe. C'est aussi pour cette raison que la poussette ou un autre endroit que la chambre peut être proposé à l'enfant car nous ne pouvons pas oublier que l'enfant fait partie d'un groupe.

Il est important de pouvoir passer le relais quand un professionnel ressent une tension dans cette étape. Partager les informations sur les difficultés ou les petites « techniques » qui fonctionnent pour endormir tel ou tel enfant est aussi important.

La mise en place de rituels propres à la collectivité

Que ce soit dans le groupe des plus petits ou celui des plus grands, nous expliquons aux enfants le déroulé de ce qu'il va se passer concernant le temps de « sieste ». Ceci permet petit à petit à l'enfant de se repérer, se projeter et de se rassurer.

Les préparations à la sieste sont toujours accompagnées d'un adulte et les différentes étapes expliquées à l'enfant.

Pour les plus petits :

Le lit est proposé selon les signes de fatigue de l'enfant et le coucher des bébés s'organise de manière individuelle.

Pour les petits dormant en lit à barreaux, l'adulte n'est pas présent en permanence mais une surveillance est faite de façon très régulière (avec élargement de surveillance à chaque passage)

En grandissant, le rythme de chaque enfant évolue. Ces périodes de changement sont charnières et peuvent parfois troubler l'enfant car elles peuvent se faire en deux temps entre la maison et la crèche. Un enfant peut arrêter sa sieste du matin à la maison mais en avoir encore besoin en structure d'accueil. En effet en crèche, le rythme d'activités et la fatigabilité ne sont pas les mêmes. Ainsi le besoin de repos et de sommeil est généralement plus important.

Pour les plus grands :

Le sommeil est proposé de manière collective. Si un enfant présente des signes de fatigue ou demande à se reposer, le besoin sera respecté et l'enfant couché à ce moment.

Même si l'enfant grandit, la relation au sommeil et les rituels d'endormissement restent individuels. Certains ont besoin d'une présence, d'autres de retrouver leur photo au-dessus du lit. Nous connaissons les rituels de chacun et les respectons au maximum.

L'adulte reste auprès des enfants durant toute la sieste. Si un enfant n'a pas trouvé le sommeil alors que tous dorment, il lui sera proposé de se relever.

Afin de laisser de l'autonomie à l'enfant et ne pas le mettre dans une situation angoissante, les portes des chambres des plus grands restent ouvertes quand les professionnels quittent la chambre. Ceci permet aux enfants de se lever de manière échelonnée et de sortir seul du dortoir pour venir dans la salle de vie

3.3. S'organiser de façon cohérente pour mieux accompagner

Les signes de fatigue sont propres à chaque enfant. En avoir connaissance nous permet d'adapter nos pratiques et de les rendre le plus individuelles possibles.

Nous restons vigilants quant aux besoins des enfants : se coucher n'est pas forcément s'endormir, c'est parfois juste offrir une pause à l'enfant.

Les enfants ne sont pas réveillés par l'adulte. En effet, la fatigue à la crèche est plus importante qu'à la maison. Pour cause la vie de groupe, le bruit, la demande de concentration et l'énergie dépensée par l'enfant est grande en collectivité.

Nous laissons aux enfants présents uniquement l'après-midi le temps d'arriver. Ceux-ci peuvent jouer librement dans la salle de vie puis ils sont préparés pour aller à la sieste.

Le début d'après-midi est un moment calme. Les enfants qui ne dorment pas peuvent se reposer ou jouer librement tout en profitant de temps plus individuels avec l'adulte. C'est également l'occasion pour les plus petits de changer d'environnement et de profiter de la salle de vie des plus grands.

4. LE TEMPS DU REPAS

Notre objectif est d'accompagner l'enfant à se nourrir en alliant découverte, plaisir, autonomie et épanouissement.

Pendant les temps de repas et de goûters, les enfants sont répartis en groupe d'âge.

4.1. Les actions communes aux groupes des petits et des grands

Nous limitons au maximum les déplacements pour ne pas perturber les enfants dans leur repas. Nous limitons également les stimulations pendant ce temps calme.

Lorsqu'un enfant a besoin d'aide, nous nous plaçons à côté de lui de manière à ce qu'il nous voit et qu'une relation s'établisse dans ce temps individuel privilégié. Pour appuyer cette position, nous verbalisons nos actes pour prévenir l'enfant de ce que nous faisons.

Nous mettons des petites quantités dans les assiettes et nous resservons les enfants s'ils en veulent encore (sauf les protéines).

Toujours dans une démarche d'apprentissage d'autonomie et de prendre soin du matériel, nous avons fait le choix de proposer aux enfants de la vaisselle adaptée (avec un petit rebord) et qui casse : les verres et les assiettes sont en verre.

Concernant le sucre : nous présentons les laitages naturels, sans sucre.

4.2. L'organisation des repas en fonction des groupes

Sur le groupe des petits

Les enfants qui marchent vont se laver les mains au lavabo les uns après les autres avec un professionnel qui leur montre les premiers gestes en les aidant. Pour les enfants qui ne marchent pas encore mais commencent à manger seuls, nous leur lavons les mains avec un gant de toilette avant de les installer au repas.

Nous sommes attentifs à placer l'enfant face à la salle de vie pour qu'il puisse voir ce qu'il se passe autour de lui.

Pour les tout-petits, les professionnels donnent le biberon dans les bras pour favoriser la relation individuelle. Les stimulations sont intenses en crèche et prendre le temps de « câliner » dans ces moments individuels nous paraît important.

Lorsque les petits commencent la diversification alimentaire, nous les installons petit à petit dans un transat en position semi-assise pour respecter au maximum leur développement moteur. Nous ne donnons notre attention qu'à un seul enfant à la fois, toujours dans le but de favoriser la relation individuelle et de nous consacrer entièrement à l'enfant du début du repas jusqu'à la fin.

Nous réinterrogeons régulièrement les parents sur les étapes de la diversification alimentaire pour aller au même rythme que la famille et laisser les parents nous guider dans les différentes introductions alimentaires effectuées. Nous nous autorisons parfois à guider les familles en fonction de nos observations (consistance des aliments, laitages...)

Afin que toute l'équipe soit informée de l'alimentation de chaque enfant, nous utilisons un tableau, affiché dans la salle des petits et en cuisine, dans lequel est noté ce que chaque bébé mange, mixé ou en morceaux, quantité de lait...

Lorsque les enfants peuvent commencer à manger seul, nous les installons à table en les laissant libres dans leurs mouvements. Les chaises sont adaptées à leur taille, le bavoir n'est pas coincé sous l'assiette.

Les enfants qui commencent à manger à table mais qui ont encore un biberon en fin de repas ou de goûter peuvent choisir de le prendre à table, dans un transat, sur un tapis ou dans les bras.

Dès que possible, nous invitons l'enfant à être acteur dans le repas en lui proposant une cuillère et en lui donnant le gant pour se débarbouiller seul. La fourchette sera proposée lorsque l'enfant sera en capacité de l'utiliser. En effet, le développement de l'autonomie nécessite de prendre le temps de bien savoir manipuler un ustensile avant d'en proposer un autre.

Pour les enfants qui mangent à table, nous leur proposons un petit verre ou un verre à bec, en fonction de leur envie et de leur maturité.

Nous n'essuyons pas la bouche de l'enfant après chaque cuillère. Nous le laissons se « salir », sentir la sensation de la nourriture autour de sa bouche, lui permettre de sortir sa langue pour aller chercher ce qui est resté collé et toucher avec ses doigts. Nous respectons l'enfant en

l'essuyant avec sa serviette plutôt qu'avec sa cuillère pour que le geste soit plus doux. Pour les enfants qui n'apprécient pas d'avoir de la nourriture autour de la bouche, nous les essuyons délicatement de manière plus régulière.

Nous laissons les enfants toucher la nourriture mais nous les invitons quand même à se servir de leur cuillère lorsque nous estimons qu'ils sont en capacité de le faire.

À la fin du repas un professionnel fait le ménage de la salle où les enfants ont mangé et les autres s'occupent du groupe.

Sur le groupe des grands

Lors du lavage de mains, nous favorisons l'autonomie de l'enfant en lui apprenant à remonter ses manches, se laver les mains, se les rincer et se les sécher tout seul.

Les enfants vont manger en 2 groupes d'environ 6 enfants. Ainsi le calme est favorisé et l'accompagnement de l'adulte plus individuel.

Pour aller jusqu'à la salle repas, un rituel en chansons peut être proposé. Cela permet de regrouper les enfants et de se diriger ensemble et dans le calme jusqu'à la salle.

Nous sensibilisons les enfants à manger dans le plaisir, à se servir seuls, à débarrasser....

Nous incitons les enfants à goûter sans jamais les forcer ni leur faire du chantage. Nous les sensibilisons à rester à table et à se servir de leur cuillère ou de leur fourchette.

Lorsque les enfants d'une table ont fini de manger, ils retournent dans la salle de vie avec le professionnel qui les a accompagnés durant le repas. Cela permet aux autres enfants de finir tranquillement de manger sans se presser. Nous nous autorisons également à laisser un enfant qui n'a pas fini son repas avec les enfants de l'autre table.

A la fin du repas, les enfants se débarbouillent avec un gant humide avec, si besoin, l'aide du professionnel. En fonction du groupe d'enfants, le miroir pourra être proposé.

Fait à La Ravoire,

Version validée par le Conseil municipal en date du 10 novembre 2025

Le Maire

